VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Mairie de Villefranche d'Albigeois
3 place de la mairie
81430 Villefranche d'Albigeois

Téléphone : 05 63 55 30 15
mairie@villefranchedalbigeois.fr
www.villefranchedalbigeois.ccmav.fr

DÉLIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS EN DATE DU

LUNDI 07 AVRIL 2025

PARTIE 2

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-16

Approbation du compte administratif 2024 - Budget annexe de l'assainissement

Monsieur le maire présente le compte administratif 2024 du budget annexe de l'assainissement qui s'établit ainsi :

- **Section d'EXPLOITATION :**
  - **Dépenses :**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
011	Charges à caractère général	17 424.90 €
012	Charges de personnel	10 095.38 €
66	Charges financières	8 803.11 €
68	Dotations aux amortissements	47 207.62 €
	TOTAL	**83 531.01 €**

  - **Recettes :**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
042	Quote-part des subventions d'investissement	14 230.34 €
70	Prestations de services, ventes	85 600.57 €
75	Autres produits de gestion courante	425.98 €
	TOTAL	**100 256.89 €**

Résultat de la section d'exploitation :

Dépenses	83 531.01 €
Recettes	100 256.89 €
Excédent antérieur reporté :	+ 12 366.10 €
Solde exécution exploitation :	**29 091.98 €**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

- **Section d'INVESTISSEMENT** :
  - **Dépenses :**

Chapitres et opérations		CA 2024
Non affecté		
041	Opérations patrimoniales	7 200.00 €
1391	Subventions d'équipement	14 230.34 €
1641	Emprunts en euros	42 755.54 €
Opérations		
14	Matériel et réseaux	0.00 €
15	Schéma assainissement communal + etude fabas	22 806.00 €
TOTAL DEPENSES		**86 991.88 €**

  - **Recettes :**

Intitulé du chapitre		CA 2024
Non affecté		
041	Opérations patrimoniales	7 200.00 €
28	Amortissements des immos	47 207.62 €
10222	FCTVA	206.95 €
Opérations		
15	Schéma assainissement communal +etude fabas	0.00 €
TOTAL RECETTES		**54 614.57 €**

Résultat de la section d'investissement :

Dépenses	86 991.88 €
Recettes	54 614.57 €
Solde d'exécution d'inventaire reporté 2022 :	89 422.84 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement :	**57 045.53 €**

- Exploitation : 29 091.98 €
- Investissement : 57 045.53 €
- **Résultat de clôture global 2023 : 101 788.94 €**

Monsieur le maire, conformément à la loi, quitte la séance.
Sous la présidence de Monsieur Arnaud Sirgue-Bec, 1er adjoint au maire,

Le conseil municipal,
VU les dispositions des articles L 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la présentation détaillée par chapitre et par opération du compte administratif 2024 du budget annexe de l'assainissement annexée à la présente délibération,
VU le compte administratif présenté par monsieur le maire et mis au vote par le président du conseil,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à la majorité :**
- **à 09 voix POUR**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2024, présenté par monsieur le maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Bruno BOUSQUET

Le secrétaire de séance, Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 6 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 29
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 31
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 32
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 41

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-8 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE — A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	83 531,01	G	100 256,89	G-A	16 725,88
	Section d'investissement	B	86 991,88	H	54 614,57	H-B	-32 377,31
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	12 366,10 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	89 422,84 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	170 522,89	Q= G+H+I+J	256 660,40	=Q-P	86 137,51

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	83 531,01	= G+I+K	112 622,99	29 091,98
	Section d'investissement	= B+D+F	86 991,88	= H+J+L	144 037,41	57 045,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	170 522,89	= G+H+I+J+K+L	256 660,40	86 137,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT - C... 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	0,00	
14	Opération d'équipement n° 14	0,00	
15	Opération d'équipement n° 15	0,00	
20	Opération d'équipement n° 20	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondant en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	27 250,80	17 424,90	0,00	0,00	9 825,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 000,00	10 095,38	0,00	0,00	7 904,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**45 250,80**	**27 520,28**	**0,00**	**0,00**	**17 730,52**
66	Charges financières	8 804,00	8 803,11	0,00	0,00	0,89
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**55 054,80**	**36 323,39**	**0,00**	**0,00**	**18 731,41**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*47 967,62*	*47 207,62*			*760,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***47 967,62***	***47 207,62***			***760,00***
TOTAL		**103 022,42**	**83 531,01**	**0,00**	**0,00**	**19 491,41**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 000,00	85 600,57	0,00	0,00	-9 600,57
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	425,98	425,98	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		**76 425,98**	**86 026,55**	**0,00**	**0,00**	**-9 600,57**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**76 425,98**	**86 026,55**	**0,00**	**0,00**	**-9 600,57**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*14 230,34*	14 230,34			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***14 230,34***	***14 230,34***			***0,00***
TOTAL		**90 656,32**	**100 256,89**	**0,00**	**0,00**	**-9 600,57**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**12 366,10**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	121 815,32	22 806,00	0,00	99 009,32
	Total des dépenses d'équipement	**121 815,32**	**22 806,00**	**0,00**	**99 009,32**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 755,54	42 755,54	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	**42 755,54**	**42 755,54**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**164 570,86**	**65 561,54**	**0,00**	**99 009,32**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*14 230,34*	*14 230,34*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***21 430,34***	***21 430,34***		***0,00***
	TOTAL	**186 001,20**	**86 991,88**	**0,00**	**99 009,32**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**40 022,70**	**0,00**	**0,00**	**40 022,70**
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 388,04	206,95	0,00	1 181,09
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**1 388,04**	**206,95**	**0,00**	**1 181,09**
45...	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**41 410,74**	**206,95**	**0,00**	**41 203,79**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*47 967,62*	*47 207,62*		*760,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***55 167,62***	***54 407,62***		***760,00***
	TOTAL	**96 578,36**	**54 614,57**	**0,00**	**41 963,79**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 422,64			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 424,90		17 424,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 095,38		10 095,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	8 803,11	*0,00*	8 803,11
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*47 207,62*	47 207,62
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**36 323,39**	***47 207,62***	**83 531,01**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**83 531,01**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*14 230,34*	14 230,34
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 755,54	*0,00*	42 755,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	22 806,00		22 806,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	7 200,00	7 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'Investissement –Total	**65 561,54**	***21 430,34***	**86 991,88**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**86 991,88**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 600,57		85 600,57
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	425,98		425,98
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*14 230,34*	14 230,34
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'exploitation – Total	**86 026,55**	***14 230,34***	**100 256,89**

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**12 366,10**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**112 622,99**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	206,95	0,00	206,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*7 200,00*	7 200,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*47 207,62*	*47 207,62*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'Investissement – Total	**206,95**	***54 407,62***	**54 614,57**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**89 422,84**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**144 037,41**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2) (3)**	**27 250,80**	**17 424,90**	**0,00**	**0,00**	**9 825,90**
604	Achats d'études, prestations de services	6 700,00	696,79	0,00	0,00	6 003,21
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	11 000,00	9 877,52	0,00	0,00	1 122,48
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	819,45	0,00	0,00	180,55
6068	Autres matières et fournitures	500,00	18,11	0,00	0,00	481,89
613	Locations, droits de passage, servitude	1 000,00	355,10	0,00	0,00	644,90
61523	Entretien, réparations réseaux	3 500,00	2 314,08	0,00	0,00	1 185,92
616	Primes d'assurances	1 000,00	857,30	0,00	0,00	142,70
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 500,00	2 486,55	0,00	0,00	13,45
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	50,80	0,00	0,00	0,00	50,80
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**18 000,00**	**10 095,38**	**0,00**	**0,00**	**7 904,62**
6410	Rémunérations du personnel	10 000,00	6 774,97	0,00	0,00	3 225,03
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 000,00	984,40	0,00	0,00	2 015,60
647	Autres charges sociales	5 000,00	2 336,01	0,00	0,00	2 663,99
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**45 250,80**	**27 520,28**	**0,00**	**0,00**	**17 730,52**
66	**Charges financières (b) (5)**	**8 804,00**	**8 803,11**	**0,00**	**0,00**	**0,89**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 804,00	8 803,11	0,00	0,00	0,89
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**1 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**55 054,80**	**36 323,39**	**0,00**	**0,00**	**18 731,41**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***47 967,62***	***47 207,62***			***760,00***
6811	*Dot. amort. immos incorp. et corporelles*	*47 967,62*	*47 207,62*			*760,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	***47 967,62***	***47 207,62***			***760,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***47 967,62***	***47 207,62***			***760,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**103 022,42**	**83 531,01**	**0,00**	**0,00**	**19 491,41**
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 000,00	85 600,57	0,00	0,00	-9 600,57
70128	Autres taxes et redevances	6 000,00	3 600,00	0,00	0,00	2 400,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	70 000,00	82 000,57	0,00	0,00	-12 000,57
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	425,98	425,98	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	425,98	425,98	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		76 425,98	86 026,55	0,00	0,00	-9 600,57
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		76 425,98	86 026,55	0,00	0,00	-9 600,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 230,34	14 230,34			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 230,34	14 230,34			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 230,34	14 230,34			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		90 656,32	100 256,89	0,00	0,00	-9 600,57
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		12 366,10				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (3)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (3)	60 444,00	22 806,00	0,00	37 638,00
20	Opération d'équipement n° 20 (3)	51 371,32	0,00	0,00	51 371,32
	Total des dépenses d'équipement	121 815,32	22 806,00	0,00	99 009,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 755,54	42 755,54	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 755,54	42 755,54	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	42 755,54	42 755,54	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	164 570,86	65 561,54	0,00	99 009,32
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*14 230,34*	*14 230,34*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*14 230,34*	*14 230,34*		*0,00*
1391	*Subventions d'équipement*	*14 230,34*	*14 230,34*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
2315	*Installat°, matériel et outillage techni*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*21 430,34*	*21 430,34*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	186 001,20	86 991,88	0,00	99 009,32
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70
131	Subvention d'équipement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 388,04	206,95	0,00	1 181,09
10222	FCTVA	1 388,04	206,95	0,00	1 181,09
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 388,04	206,95	0,00	1 181,09
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	41 410,74	206,95	0,00	41 203,79
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*47 967,62*	*47 207,62*		*760,00*
2803	*Frais d'études, recherche et dévelop.*	*760,00*	*0,00*		*760,00*
2813	*Constructions*	*12 675,00*	*12 675,00*		*0,00*
28156	*Matériel spécifique d'exploitation*	*85,62*	*85,62*		*0,00*
28158	*Autres matériels, outillage technique*	*34 447,00*	*34 447,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*47 967,62*	*47 207,62*		*760,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
203	*Frais d'études, recherche, développement*	*7 200,00*	*7 200,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*55 167,62*	*54 407,62*		*760,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	96 578,36	54 614,57	0,00	41 963,79
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 422,84			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Etude faisabilité nouvel assaint

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 11 924,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 924,08
2031		0,00	0,00	0,00	0,00	11 924,08
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 722,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	722,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	722,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B -11 202,08

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : matériel et réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	**10 000,00**	A **0,00**	**0,00**	**10 000,00**	B **834 769,03**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 318,81**
2033		0,00	0,00	0,00	0,00	1 318,81
21	**Immobilisations corporelles**	**10 000,00**	**0,00**	**0,00**	**10 000,00**	**116 315,62**
213	Constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	115 054,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,62
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**717 154,60**
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	717 154,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	**0,00**	C **0,00**	**0,00**	**0,00**	D **256 120,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**256 120,00**
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	256 120,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B -578 669,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Shéma assain communal + ét fabas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	60 444,00	A 22 806,00	0,00	37 638,00	B 30 006,00
20	Immobilisations incorporelles	60 444,00	22 806,00	0,00	37 638,00	30 006,00
203	Frais d'études, recherche, développement	60 444,00	22 806,00	0,00	37 638,00	30 006,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	40 022,70	C 0,00	0,00	40 022,70	D 5 073,30
13	Subventions d'investissement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70	5 073,30
131	Subvention d'équipement	40 022,70	0,00	0,00	40 022,70	5 073,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A -22 806,00	D-B -24 932,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : Restructuration des réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	51 371,32	A 0,00	0,00	51 371,32	B 255 157,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 371,32	0,00	0,00	51 371,32	0,00
213	Constructions	51 371,32	0,00	0,00	51 371,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	255 157,88
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	255 157,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B -255 157,88

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					783 109,45									
1641 Emprunts en euros (total)					783 109,45									
0540923/001	LA BANQUE POSTALE	09/11/2021	10/11/2021	01/03/2022	260 000,00	F		0,860	0,860		T	P	O	A-1
MON506677EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	05/10/2015	26/10/2015	01/02/2016	196 024,66	F		2,270	2,270		T	P	O	A-1
MON506678EUR0	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	26/10/2015	26/10/2015	01/11/2016	327 084,79	F		2,300	2,300		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					783 109,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251607 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**495 123,31**					**42 755,54**	**8 803,11**	**0,00**	**650,45**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		495 123,31					42 755,54	8 803,11	0,00	650,45
0540923/001		0,00	A-1	223 789,91	17,00	F		0,860	12 173,87	1 990,09	0,00	0,00
MON506577EUR		0,00	A-1	101 649,92	8,00	F		2,270	11 460,26	2 470,51	0,00	0,00
MON506578EUR0		0,00	A-1	169 683,48	8,00	F		2,300	19 121,42	4 342,51	0,00	650,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251607 04-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**495 123,31**					**42 755,54**	**3 803,11**	**0,00**	**850,45**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors z
euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251607 04-BF

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	495 123,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une *option* (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251607 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251160704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 422,84
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	89 422,84

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	89 422,84
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	89 422,84

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	56 985,88	56 985,88	0,00	56 985,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	49 355,66	47 414,57	0,00	47 414,57
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	-7 630,22	-9 571,31	0,00	-9 571,31
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 422,84			89 422,84
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	89 422,84			89 422,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				79 851,53

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Mandats et titres émis
(4) Il s'agit des restes à réaliser établie conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**56 985,88**	I **56 985,88**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**42 755,54**	**42 755,54**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 755,54	42 755,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**14 230,34**	**14 230,34**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*14 230,34*	*14 230,34*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**49 355,66**	**III**	**47 414,57**
Ressources propres externes de l'année (a)		**1 388,04**		**206,95**
10222	FCTVA	1 388,04		206,95
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**47 967,62**		**47 207,62**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
2803	*Frais d'études, recherche et dévelop.*	*760,00*		*0,00*
2813	*Constructions*	*12 675,00*		*12 675,00*
28156	*Matériel spécifique d'exploitation*	*85,62*		*85,62*
28158	*Autres matériels, outillage technique*	*34 447,00*		*34 447,00*
29...	*Dépréciation des immobilisations*			
39...	*Déprécial° des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,0**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 8 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnée à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des arti 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20251607 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025160704-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET,
A Villefranche d'Albigeois le 07/04/2025
(1) Le maire, Bruno BOUSQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET	
06 - Gisèle NICOULEAU a donné pouvoir à Vanessa RABAUD	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	P.O.
14 - Christel DONNENWIRTH a donné pouvoir à Arnaud SIRGUE-BEC	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

A villefranche d'Albigeois le 8 avril 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-17
Approbation du compte administratif du budget annexe de la régie des transports scolaires

Monsieur le maire présente le compte administratif communal 2024 de la régie des transports scolaires qui s'établit ainsi :

- **Section d'Exploitation** :
  - **Dépenses**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
011	Charges à caractère général	4 328.78 €
012	Charges de personnel	7 338.74 €
	TOTAL	**11 667.52 €**

  - **Recettes**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
70	Prestations services – Transport sco	17 113.79 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
77	Opération d'ordre / amortissement subventions	0.00 €
	TOTAL	**17 113.79 €**

Résultat de la section d'exploitation :

Dépenses :	11 667.52 €
Recettes :	17 113.79 €
Excédent antérieur reporté :	25 517.66 €
Solde d'exécution exploit :	**30 963.93 €**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

- **Section d'INVESTISSEMENT** :
  - **Dépenses**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
1391	Subventions d'équipement	0.00 €
	TOTAL	**0.00 €**

  - **Recettes**

	Intitulé du chapitre	CA 2024
		0.00 €
	TOTAL	**0.00 €**

Résultat de la section d'investissement :

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Excédent antérieur reporté :	20 792.90 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement :	**20 792.90 €**

- Exploitation : 30 963.93 €
- Investissement : 20 792.90 €
- **Résultat de clôture global 2024 : 51 756.83 €**

Monsieur le maire, conformément à la loi, quitte la séance.
Sous la présidence de Monsieur Arnaud Sirgue-bec, 1er adjoint au maire,

Le conseil municipal,

VU les dispositions des articles L 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la présentation détaillée par chapitre et par opération du compte administratif 2024 du budget annexe de la régie des transports scolaires, annexé à la présente délibération,
VU le compte administratif présenté par le maire, et mis au vote par le président du conseil,

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité : - à 12 voix POUR**

- **APPROUVE** le compte administratif de la régie des transports scolaires, pour l'exercice 2024, présenté par monsieur le maire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus. Le maire, Le secrétaire de séance,
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature — Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 11 667,52	G 17 113,79	G-A 5 446,27
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 25 517,66 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 20 792,90 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 11 667,52	Q= G+H+I+J 63 424,35	=Q-P 51 756,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	11 667,52	= G+I+K	42 631,45	30 963,93
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	20 792,90	20 792,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 667,52	= G+H+I+J+K+L	63 424,35	51 756,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS - REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 792,66	4 328,78	0,00	0,00	1 463,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 500,00	7 338,74	0,00	0,00	1 161,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	**14 292,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**2 625,14**
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**15 892,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**4 225,14**
023	*Virement à la section d'investissement*	*26 000,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***26 000,00***	***0,00***			***26 000,00***
	TOTAL	**41 892,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**30 225,14**
	Pour information **D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1**	**0,00**				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	**16 375,00**	**17 113,79**	**0,00**	**0,00**	**-738,79**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	**16 375,00**	**17 113,79**	**0,00**	**0,00**	**-738,79**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	**16 375,00**	**17 113,79**	**0,00**	**0,00**	**-738,79**
	Pour information **R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1**	**25 517,66**				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90
	Total des dépenses d'équipement	**46 792,90**	**0,00**	**0,00**	**46 792,90**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**46 792,90**	**0,00**	**0,00**	**46 792,90**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	**46 792,90**	**0,00**	**0,00**	**46 792,90**
	Pour information **D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**	**0,00**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*26 000,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***26 000,00***	***0,00***		***26 000,00***
	TOTAL	**26 000,00**	**0,00**	**0,00**	**26 000,00**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	20 792,90			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 328,78		4 328,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 338,74		7 338,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**11 667,52**	***0,00***	**11 667,52**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**11 667,52**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 113,79		17 113,79
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'exploitation – Total	**17 113,79**	***0,00***	**17 113,79**

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	**25 517,66**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**42 631,45**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	**20 792,90**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**20 792,90**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2) (3)**	**5 792,66**	**4 328,78**	**0,00**	**0,00**	**1 463,88**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	500,00	110,27	0,00	0,00	389,73
6066	Carburants	1 400,00	1 500,97	0,00	0,00	-100,97
6132	Locations immobilières	816,96	816,96	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	981,08	0,00	0,00	18,92
6156	Maintenance	0,00	92,04	0,00	0,00	-92,04
6168	Autres	781,46	781,46	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	36,00	0,00	0,00	64,00
6288	Autres	704,24	10,00	0,00	0,00	694,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**8 500,00**	**7 338,74**	**0,00**	**0,00**	**1 161,26**
6411	Salaires, appointements, commissions	5 500,00	4 925,00	0,00	0,00	575,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00	715,60	0,00	0,00	284,40
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	1 698,14	0,00	0,00	301,86
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**14 292,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**2 625,14**
66	**Charges financières (b) (5)**	**1 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 500,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**100,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**100,00**
672	Reverst excédent collectivité rattach	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	**Dotations aux provisions et déprécia° (d) (6)**	**0,00**	**0,00**			**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**15 892,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**4 225,14**
023	***Virement à la section d'investissement***	***26 000,00***				
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	***26 000,00***	***0,00***			***26 000,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***26 000,00***	***0,00***			***26 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**41 892,66**	**11 667,52**	**0,00**	**0,00**	**30 225,14**
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
7061	Transport de voyageur	16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		16 375,00	17 113,79	0,00	0,00	-738,79
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		25 517,66				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022 (3)	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90
	Total des dépenses d'équipement	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*26 000,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*26 000,00*	*0,00*		*26 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*26 000,00*	*0,00*		*26 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	20 792,90			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022 (1)
LIBELLE : ACHAT MINI BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	46 792,90	A 0,00	0,00	46 792,90	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	46 792,90	0,00	0,00	46 792,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zo euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IDCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu-elle	Pério-dicité des rem-bourse-ments (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	20 792,90
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 792,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 792,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	20 792,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	26 000,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	26 000,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	20 792,90			20 792,90
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	20 792,90			20 792,90
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				20 792,90

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	**0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**26 000,00**	**III 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**26 000,00**	**0,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
28...	*Amortissement des immobilisations*		
29...	*Dépréciation des immobilisations*		
39...	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		
481...	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*26 000,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	130 970,82
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**130 970,82**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**17 113,79**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**765,29**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 60 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des artic 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025170704-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET,
A Villefranche d'Albigeois le 07/04/2025
(1) Le maire, Bruno BOUSQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET	
06 - Gisèle NICOULEAU a donné pouvoir à Vanessa RABAUD	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	P.O.
14 - Christel DONNENWIRTH a donné pouvoir à Arnaud SIRGUE-BEC	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

Z villefranche d'Albigeois 6 8 avril 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS ★ 81430 (Tarn) ★

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025180704-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-18

Affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget principal communal 2025

Monsieur le maire rappelle **les résultats du compte administratif du budget principal 2024 :**

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Excédent antérieur reporté 2023	Solde d'exécution 2024	Restes à Réaliser	Données pour l'affectation de résultat
Fonctionnement	1 018 689.16 €	1 119 736.09 €	153 701.02 €	254 747.95 €	0.00 €	Report en exploitation 002 : **254 747.95 €**
Investissement	1 642 062.11 €	1 269 776.24 €	347 623.89 €	- 24 661.98 €	D 54 000.00 € R 268 408.00 € S = 214 408.00 €	Report en investissement 001 : **24 661.98 €**

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat.
Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.
La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2024 un excédent cumulé de **254 747.95 €.**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2024 un déficit cumulé de **24 661.98 €.**
Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **254 747.95 €**
- report en section d'investissement (001 dépenses) : **- 24 661.98 €**

Le conseil municipal,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité :**
- **à 11 voix POUR**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **DECIDE** : le report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) : **254 747.95 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Bruno BOUSQUET

Le secrétaire de séance, Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; F u par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

2025-18

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025190704-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-19
Affectation des résultats de l'exercice 2024 au budget annexe de l'assainissement 2025

Monsieur le maire rappelle **les résultats du compte administratif du budget de l'assainissement 2024 :**

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Excédent antérieur reporté 2023	Solde d'exécution 2024	Restes à Réaliser	Données pour l'affectation de résultat
Exploitation	83 531.01 €	100 256.89 €	12 366.10 €	29 091.98 €	0.00 €	Report en exploitation 002 : **29 091.98 €**
Investissement	86 991.88 €	54 614.57 €	89 422.84 €	57 045.53 €	0.00€	Report en investissement 001 : **57 045.53 €**

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2024 un excédent cumulé de **29 091.98 €**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2024 un excédent cumulé de **57 045.53 €**

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- report du résultat en section d'exploitation (002-recettes) : **29 091.98 €**
- report en section d'investissement (001 – recettes) : **57 045.53 €**

Le conseil municipal,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à la majorité :**
- **à 11 voix POUR**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **DECIDE** : le report du résultat en section d'exploitation (002-recettes) : **29 091.98 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Bruno BOUSQUET
Le secrétaire de séance, Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 5 0) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

2025-19

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025200704-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2024 - Délibération N° 2025-20
Affectation des résultats de l'exercice 2024 au budget annexe de la régie des transports scolaires 2025

Monsieur le maire rappelle **les résultats du compte administratif du budget annexe de la régie des transports scolaires de l'année 2024 :**

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Excédent antérieur reporté 2023	Solde d'exécution 2024	Restes à Réaliser	Données pour l'affectation de résultat
Exploitation	11 667.52 €	17 113.79 €	25 517.66 €	30 963.93 €	0.00 €	Report en exploitation 002 : **30 963.93 €**
Investissement	0.00 €	0.00 €	20 792.90 €	20 792.90 €	0.00€	Report en investissement 001 : **20 792.90 €**

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La section de fonctionnement fait apparaître au 31/12/2024 un excédent cumulé de **30 963.93 €**
La section d'investissement fait apparaître au 31/12/2024 un excédent cumulé de **20 792.90 €**

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes, comme suit :

- report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) **: 30 963.93 €**
- report en section d'investissement (001-recettes) : **20 792.90 €**

Le conseil municipal,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité : - à 14 voix POUR**

- **DECIDE** : le report du résultat en section de fonctionnement (002-recettes) **30 963.93 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus. Le maire, Le secrétaire de séance,
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

2025-20

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025210704-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-21
Vote des taux d'imposition 2025

Monsieur le maire informe le conseil municipal que conformément aux dispositions de l'article 1639 A du code général des impôts, la date limite de vote des taux de fiscalité directe locale est fixée au 15 avril. Si les documents nécessaires à l'adoption du budget, énumérés à l'article D.1612-1 du CGCT, n'ont pas été communiqués avant le 31 mars, les collectivités disposeront d'un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de communication de ces documents.

Monsieur le Maire informe que par délibération du 10 avril 2024, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les **propriétés bâties (TFPB) : 51.97 %**
- Taxe foncière sur les **propriétés non bâties (TFPNB) : 97.98 %**
- Taxe d'habitation sur les **résidences secondaires (TH) : 0.00 %**

Monsieur le maire rappelle que depuis le début de la mandature, les taux n'ont pas été augmentés, il propose que pour la **sixième année consécutive les taux restent inchangés.**
Il précise néanmoins qu'en raison d'une erreur matérielle survenue en 2021, les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont fait l'objet d'une imposition à 0 % depuis 2021 au détriment du taux initial de 10.56 % payé en 2020. Il propose au conseil municipal la remise au taux initial du taux de THRS.

Le conseil municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
VU la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
VU le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants, ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**: **- à 14 voix POUR**

- **DECIDE** de voter les taux 2025, comme suit :
  - Taxe foncière sur les **propriétés bâties (TFPB): 51.97 %**
  - Taxe foncière sur les **propriétés non bâties (TFPNB): 97.98 %**
  - Taxe d'habitation sur les **résidences secondaires (TH) : 10.56 %**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus. Le maire, Le secrétaire de séance,
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7, Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

2025-21

FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 317 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

ARRONDISSEMENT : 81 ALBI

TRÉSORERIE OU SGC : SGC D'ALBI

N° 1259 COM (1)

TAUX FDL 2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	**1 074 357**	**51,97**	**141,32**	**1 087 000**	**564 914**	51,97	564914
Taxe foncière non bâties (TFNB)	**47 023**	**97,98**	**186,62**	**47 500**	**46 541**	97,98	46541
Taxe d'habitation (TH)	**122 878**	**0,000**	**45,67**	**105 700**	**0**	10,56	11 162
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
				Total	**611 455**		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	**611 455**	=		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case ☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			**5 937**	**0**	**0**	**- 156 389**	**- 1** 452

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
622 617		**- 150 452**		472165

À ALBI

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
ANNE-MARIE AUDUREAU

Le

Pour la Préfecture,

Le 09.04.2025

Pour la Commune,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252107 04-DE

FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 317 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

ARRONDISSEMENT : 81 ALBI

TRÉSORERIE OU SGC : SGC D'ALBI

N° 1259 COM (2)

TAUX FDL 2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	827
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	59
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux et longue durée	0
Taxe foncière non bâtie	5 051
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Mayotte	>>>
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	54 841
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	788
b. Par la loi (terres agricoles)	8 134
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	105 700
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Bases dégrevées hors locaux vacants	18 890
d. Bases dégrevées locaux vacants	
e. Bases dégrevées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	0,723163
d. Taux FB commune 2020	22,06
e. Taux FB département 2020	29,91

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau : national 11	Taux moyens communaux de 2024 au niveau : départemental 12	Taux plafonds de 2025 13	Taux des EPCI de 2024 14	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14) 15
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	57,96	144,90	3,58000	141,32
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	83,14	207,85	21,23000	186,62
Taxe d'habitation (TH)	23,88	21,32	59,70	14,03000	45,67
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy.75% départemental	9,17
b. Taux maximum de la majo	0,612

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou des communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	34,87

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252107 04-DE

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025220704-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-22
Autorisation de fongibilité des crédits pour l'exercice 2025

Monsieur le maire informe que la commune de Villefranche d'Albigeois a adopté la nomenclature M57 au 1er janvier 2023.

Cette nomenclature M57, permet entre autres, la possibilité pour l'exécutif si l'assemblée délibérante le lui a expressément autorisé, de procéder à des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au conseil municipal le pouvoir de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée, et sauf cas particulier des articles spécialisés par l'assemblée délibérante.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.
Dans ce cas, le maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Au-delà du plafond fixé par l'assemblée délibérante jusqu'à 7,5 %, les virements de chapitre à chapitre nécessitent le vote par l'assemblée délibérante.

L'adoption de ces délibérations budgétaires sera suivie d'une transmission au représentant de l'État en vue du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire et sera accompagnée de l'envoi d'un nouveau flux budgétaire à Hélios.

Cette autorisation avait été accordée par délibération du conseil municipal pour les exercices budgétaires précédents (délibération 2023-32 et 2024-17). Monsieur le maire propose au conseil municipal son renouvellement pour l'exercice budgétaire 2025.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025220704-DE

Le conseil municipal,

VU l'article L5217-10-6 du CGCT,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** : **- à 14 voix POUR**

- **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de *7,5* % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget pour l'exercice budgétaire 2025.

- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus. Le maire, Le secrétaire de séance,
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-23

Vote du budget primitif principal de la commune Exercice 2025

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2025 de la commune.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **2 693 715.56 €,** dont **1 284 620.95 €** pour la section de fonctionnement et **1 409 094.61 €** pour la section d'investissement.

Monsieur le maire confirme qu'il sera apporté un suivi rigoureux aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, comme c'est le cas depuis le début du mandat. Dans ce cadre, les recettes sont provisionnées autour d'une estimation pessimiste afin d'éviter tout dépassement de budget en dépenses, les dépenses devant être égales aux recettes, cela forcera à minimiser les dépenses de fonctionnement.

Monsieur le maire précise s'efforcer de maintenir le niveau actuel des services communaux malgré les augmentations de prix qui touchent l'ensemble des secteurs.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

SECTION FONCTIONNEMENT :

RECETTES –

Les **recettes prévisionnelles** de **fonctionnement** de **1 284 620.95 €** sont réparties ainsi :

RECETTES FONCT°	Chapitres	BP 2024	CA 2024	Budget prévisionnel 2025
013	Att° de charges/ remb rémunération du personnel	20 000.00 €	18 557.38 €	**17 500.00 €**
70	Produits des services	111 475.00 €	124 054.81 €	**93 373.00 €**
73	Impôts et taxes/ Fisc directe locale	475 000.00 €	498 646.04 €	**485 000.00 €**
74	Dotations et participations	428 601.00 €	448 415.22 €	**413 000.00 €**
75	Produits de gestion courante	10 000.00 €	26 443.05 €	**21 000.00 €**
76	Produits financiers	0.00 €	14.93 €	**0.00 €**
77	Produits spécifiques	3 604.66 €	3 604.66 €	**0.00 €**
	TOTAL RECETTES	1 048 680.66 €	1 119 736.09 €	**1 029 873.00 €**
002	Excédent de fonctionnement report	153 701.02 €	0.00 €	**254 747.95 €**
	TOTAL PREVISIONNEL 2024	*1 202 381.68 €*	*1 119 736.09 €*	**1 284 620.95 €**

Une attention est portée au niveau de la probabilité de la recette, seules sont maintenues en 2025, les recettes à caractère certain. Ceci omettra certaines recettes qui pourraient parvenir durant l'année, mais permettra la garantie d'un budget aux dépenses appuyées sur des ressources obligatoirement disponibles.

Chapitre 013 – Atténuation de charges / Remboursement sur rémunération du personnel :

Cette section concerne principalement les rémunérations remboursées par les budgets annexes d'assainissement et de régie des transports scolaires, mais aussi les remboursements par les organismes de sécurité sociale et mutuelles pour lesquels :

- Le montant des remboursements des absences est en constante diminution ces dernières années (230 journées d'absences en 2022, 59 journées en 2023 et 15 journées en 2024) On attribue cette diminution à une baisse des arrêts de travail des agents pour qui la municipalité a proposé des ajustements sur leur poste de travail afin de le faire évoluer aux besoins de la commune tout en conciliant leurs besoins personnels. Dans cette continuité, il est prévu de provisionner les ressources des arrêts de travail à zéro pour 2025. Pour rappel, le montant des remboursements étaient de 8 779.66 € en 2022, 1 181.60 € en 2023, 726.25 € en 2024.

- Après un travail approfondi, les modalités de calcul des montants des reversements des budgets annexes ont été revus en 2024, intégrant la totalité des charges, afin d'être au plus juste de la charge de travail effective. De fait, en 2025, il est provisionné une baisse de 12.5 % des reversements de charges pour l'entretien de la station d'épuration et le transport des enfants à l'école. Le budget assainissement et celui des transports scolaires remboursent les charges de personnels au budget principal.

Chapitre 70 – Produit des services du domaine et ventes diverses :

cCe chapitre intègre l'ensemble des produits et services que la collectivité perçoit par sa propre activité de Ce chapitre intègre l'ensemble des produits et services que la collectivité perçoit par sa propre activité de distribution de services ou de ventes de produits qu'elle facture auprès des usagers concernés. La collectivité n'ayant pas pour objet de faire profit, elle veille néanmoins à assurer quand c'est possible, un équilibre des dépenses et des recettes du service proposé. Ces produits représentent 11 % des recettes de

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

fonctionnement de l'année 2024.

- Produits de service cantine : Ils représentent 62 % des produits du chapitre (76 533.00 €) en 2024, depuis deux ans ils sont agrémentés par l'augmentation substantielle du nombre de plateaux repas livrés à domicile (17 bénéficiaires en 2025) auprès des personnes dont les tâches quotidiennes sont devenues difficiles ou qui présentent un besoin ponctuel temporaire associé à une condition médicale particulière. Cela représente environ 20 000.00 € de recettes chaque année.
  Pour rappel, au 01 mars 2025, 17 personnes sont livrées chaque semaine trois à cinq fois par semaine.
  75 % de la recette cantine globale est attribuée aux paiements des repas du midi de la restauration collective utilisée par les enfants des écoles publiques et privées, l'ASLH et la crèche.
  Les tarifs de la cantine n'ont pas été augmentés depuis 2021 et ne seront pas modifiés en 2025.

  Il est provisionné pour 2025 un produit à hauteur de 70 000.00 €.

- Droits de stationnement et de location : Les produits de redevance d'occupation du domaine public comprennent les locations par les opérateurs téléphoniques d'emplacements d'antennes. Ils sont provisionnés à 12 000.00 € pour 2025, ils représentent 12.5 % des recettes du chapitre en 2024 soit 15 599.00 €

- Suppression de la provision pour remboursement de frais par les tiers : La création de l'Espace HIPPOCRATE regroupant des professionnels de santé octroie pour la commune une contrepartie financière comprenant des charges mensuelles permettant d'assurer le fonctionnement du local (téléphonie, entretien des locaux, internet, outils informatiques, mobilier, entretien du bâti, chauffage, électricité, eau ...). Les remboursements de ces frais à la collectivité par les professionnels médicaux occupants, depuis août 2024, ne doivent plus faire l'objet d'une recette distincte de l'article 752 des loyers.

  La recette est donc provisionnée à 0.00 € en 2025 à cet article, mais est déplacée au 752.

Chapitre 73 – Impôts et taxes/Fiscalité directe locale :

Les impôts directs locaux constituent en 2024 pour Villefranche d'Albigeois 40 % des recettes totales de fonctionnement de l'année, ils sont constitués des revenus de l'ensemble de la taxation foncière sur le bati et le non bati et d'un éventuel taux de taxe sur les résidences secondaires. La taxation des entreprises (CFE : Cotisation Foncière des Entreprises) est versée directement à la communauté de commune qui administre la compétence intercommunale associée.

- Les impôts directs locaux sont provisionnés à hauteur de 440 000.00 €. Les outils de calculs actuels nous permettent d'estimer des recettes prévisionnelles à hauteur de 461 003.00 €. Il faut additionner à cela le possible taux de taxation sur les résidences secondaires en 2025. Une prévision basse permettra d'éviter les aléas prévisionnels. A titre d'exemple, en 2024, le budget prévisionnel était de 430 000.00 € pour produit effectif de 449 636.00 €.

- Le marché des saveurs organisé depuis trois années pendant l'été créé des recettes supplémentaires qu'il convient de provisionner, chaque exposant devant s'acquitter d'un droit de place. Ce droit de place permet le paiement des frais occasionnés par l'évènement (agents techniques mobilisés, prêt matériel, électricité, intervenants musicaux, droits SACEM) Le marché aura lieu cette année pour le lancement de la quatrième saison. Les droits de place 2025 sont estimés à 7 000.00 €.

- Le fond de péréquation (versement des communes les mieux dotées en recettes fiscales vers les communes dont les ressources sont les moins élevées) est estimé à hauteur de 18 000.00 € en 2025. Les droits de mutation à titre onéreux sont reversés par le département aux communes par délibération de ce dernier, 20 000.00 € sont provisionnés pour 2025.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Chapitre 74 – Dotations et participations :

Les dotations de l'Etat en 2024 pour Villefranche d'Albigeois représentent 37 % des recettes totales de l'année 2024. Elles constituent la deuxième source principale de recettes pour la collectivité en fonctionnement.

- La dotation globale de fonctionnement est provisionnée à hauteur de 395 000.00 € en 2025 par choix de monsieur le maire, pour rappel elle était de 415 329.00 € en 2024 et sera de 436 435.00 € en 2025 soit en augmentation de 21 106.00 € par rapport à 2024. En 2024, elle avait déjà augmenté de 22 267.00 € par rapport à 2023. Ces augmentations n'ont pas été le cas pour toutes les communes, en 2025, deux tiers des communes vont gagner de la DGF tandis qu'un tiers vont en perdre. Son augmentation consécutive pour Villefranche d'Albigeois n'est pas la garantie d'une impossibilité de baisse dans les années futures.

- FCTVA fonctionnement : 3 000.00 € sont provisionnés pour le remboursement de la TVA par l'Etat en 2025 sur les dépenses réalisées en fonctionnement en 2024 éligibles au FCTVA.

Chapitre 75 – Produits de gestion courante :

Les produits de gestion courante représentent 2.5 % des recettes de la collectivité en 2024. Ils se composent des loyers des activités immobilières de la mairie (loyer du local de La Poste, location de l'ADMR, stand de ball-trap, etc...) auquel s'additionne la mise à disposition de clés individuelles pour l'accès à l'espace HIPPOCRATE aux professionnels de santé. Cumulés aux produits des services du domaine (chapitre 70, ils représentent 13.5 % des recettes de la collectivité.

- Comme mentionné chapitre 70 avec lequel ce chapitre est très souvent lié, les charges dont les professionnels de santé s'acquittaient pour l'exercice de leur activité au sein de l'espace Hippocrate sont désormais regroupées au sein de l'article 752 « revenus des immeubles », ce qui occasionne un déplacement des crédits prévisionnels à hauteur de cette somme.
  Pour 2025, le montant prévisionnel des loyers et charges estimés pour l'espace Hippocrate s'élève à 31 560.00 € auquel il faudra additionner les loyers des autres bâtiments communaux, notamment à compter de 2025 : l'espace l'Annexe composé de plusieurs bureaux sis 7 rue de l'église. A titre préventif, il est provisionné 21 000.00 € de recettes dans cet article.

- Plusieurs sinistres ont occasionnés des dégâts courant 2024 dont il a fallu avancer le coût financier (infiltrations d'eau, dommages collisions véhicules, sinistres divers bâtiments...). La commune ayant souscrit une assurance globale sur l'ensemble des bâtiments et des biens a pu être remboursée en quasi-totalité (4 000.00 € de remboursements). Rien n'est provisionné pour 2025.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

DEPENSES –

Les dépenses prévisionnelles de **1 284 620.95 €** se décomposent ainsi :

DEPENSES FONCT°	Chapitres	BP 2024 + DM	CA 2024	Budget prévisionnel 2025
011	Charges à caractère général	340 878.66 €	334 973.56 €	**385 953.95 €**
012	Charges de personnel	502 500.00 €	494 935.40 €	**504 000.00 €**
014	Atténuations de produits	15 011.00 €	13 511.00 €	**15 011.00 €**
65	Autres charges de gestion courante	154 550.00 €	138 906.79 €	**156 900.00 €**
66	Charges financières	32 299.02 €	30 108.59 €	**40 000.00 €**
67	Charges spécifiques	1 000.00 €	110.82 €	**1 000.00 €**
68	Dotations aux provisions	0.00 €	0.00 €	**6 000.00 €**
042	Dot amort.immos incorp et corp	6 143.00 €	6 143.00 €	**5 756.00 €**
	TOTAL DEPENSES	1 052 381.68 €	1 018 689.16 €	**1 108 620.95 €**
023	Virement à la section d'investissement	150 000.00 €		**170 000.00 €**
	TOTAL PREVISIONNEL 2024	1 202 381.68 €	*943 318.61 €*	**1 284 620.95 €**

Le passage à la M57 en 2023 a entrainé la disparition du chapitre relatif aux dépenses imprévues, cela a pour effet de réaliser des prévisionnels budgétaires dont les montants pourraient s'avérer gonflés. Afin d'éviter le gonflement des prévisionnels budgétaires en dépenses et ainsi éviter les dépenses excessives qui pourraient en découler, il a été choisi de budgéter les chapitre au plus juste, seules les charges à caractère général présentent un excédent prévisionnel, intégré à l'article entretien et réparation sur bâtiments publics qui ne pourront être mobilisés qu'au chapitre 011 en l'absence de décision modificative contraire.
Les dépenses globales prévues pour 2024 s'élevaient à 1 052 381.68 €, le réalisé a été de 1 018 689.16 € et pour 2025, le prévisionnel est de 1 108 620.95 € et 170 000.00 € de virement à la section d'investissement.

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Ces charges couvrent un large spectre des dépenses courantes de la collectivité à hauteur de 334 973.56 € en 2024, de nombreux évènements ont conduits à son augmentation ces dernières années. Intégrant l'article 615221, entretien et réparations sur bâtiments publics, le prévisionnel 2025 est porté à 385 953.95 € pour 323 953.90 € sans l'article. Certaines dépenses majeures survenues en 2024 comme la réparation de la balayeuse pour 17 000.00 €, le voyage des enfants des écoles à Paris pour 18 000.00 € sont exceptionnelles, et ne seront pas déboursées pour l'année 2025. Le lancement de Bessoulet dont les coûts se répartissent entre le fleurissement, l'embellissement, le nettoyage et le paiement de guides de visites ont également impacté la section.
Depuis 2024, l'acquisition du 7 rue de l'église dénommé par délibération 2025-03 « Espace l'Annexe » et la mise en fonctionnement de l'étage de l'espace Hippocrate et du domaine de Bessoulet, des augmentations de charges générales seront à prévoir dans l'acquisition de matériel d'entretien, dans les ressources humaines employées et dans les charges de fonctionnement des bâtiments (électricité, chauffage…). Cela aura des répercussions sur le prévisionnel 2025 pour les chapitres 011 et 012 en particulier.

- Il est prévu une hausse des dépenses en énergie et en électricité en 2025, soit 42 973.95 € provisionné qui permettra le paiement des charges supplémentaires des bâtiments communaux à Bessoulet et à Hippocrate.

- Les dépenses alimentaires subissent l'inflation, des efforts sont fait afin d'optimiser les dépenses alimentaires tout en conservant la même qualité de produits et dans les mêmes proportions. Vient également s'additionner l'ensemble des prestations de plateaux repas (+ 2 500 repas/an)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

auprès des bénéficiaires du CCAS qui seront en augmentation par rapport à 2024.

- La hausse du nombre de véhicules municipaux conduit à l'augmentation des coûts en carburant.

- La création d'un espace boutique au domaine de Bessoulet a entrainé la création d'une régie à Bessoulet pour l'encaissement des recettes. Il est prévu 5 000.00 € pour de l'acquisition de marchandises au 6078.

- L'arrêt du service de permanence téléphonique médicale pour l'espace HIPPOCRATE permettra de diminuer les dépenses de frais téléphoniques et internet en 2025.

- Les évènements du marché des saveurs engendrent des dépenses qui sont compensées par des recettes en fonctionnement mais qu'il convient de budgétiser. Les nouvelles déclarations demandées par les intervenants au titre du GUSO engendrent des cotisations qui peuvent augmenter le coût global des prestations réalisées pendant l'été les mardis soirs.

- L'instruction d'urbanisme est assurée par la commune de Villefranche d'Albigeois qui s'appuie sur les services de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (CCMAV). Une convention de prestation de service lie la mairie de Villefranche d'Albigeois à la CCMAV qui rémunère la prestation d'un agent de leur service. La rémunération de la prestation se compose d'une part fixe et une part variable dépendante du nombre de dossiers d'urbanisme à instruire sur l'année. L'instruction est ensuite envoyée à la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui termine l'instruction du dossier.
  La prestation pour 2025 est estimée à 12 000.00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Chaque année, les augmentations de carrière dues à l'évolution des échelons obligatoire des agents provoquent une augmentation de la masse salariale, toutes choses égales par ailleurs.

- Le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025 prévoit une augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1er janvier 2025 pour atteindre 43,65% en 2028. Cela représente 12% d'augmentation d'ici 2028 sur les cotisations CNRACL. Cette augmentation se traduit par une hausse de 3 points de pourcentage dont la première est enregistrée au 01 janvier 2025 de 31.65 % à 34.65%.

- Par ailleurs, le décret n°2024-49 du 30 janvier 2024 relatif aux taux de cotisations maladie et vieillesse des employeurs des agents affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales fixe le taux de cotisation d'assurance maladie des agents affiliés à la CNRACL à 9,88 % au 1er janvier 2025 contre 8,88 % en 2024. Soit une augmentation d'un point de pourcentage sur cette cotisation.

- À partir du 1er mars 2025, l'indemnisation des agents publics en arrêt maladie ordinaire est fixée à 90% au lieu de 100% actuellement durant les trois premiers mois du congé, tel que le prévoit l'article 189 de la loi n°2025-127 du 14 février 2025. Cela devrait entrainer s'il y a lieu une diminution des frais relatifs aux agents en arrêt de travail qui devrait s'avérer légère au vu du volume d'arrêts de travail enregistré en 2024 (15 journées sur l'ensemble des agents)

Ces augmentations sont à répercuter sur le budget prévisionnel 2025.

Dans le même temps, monsieur le maire rappelle l'objectif de maintien des charges de personnel en deçà de 50 % du total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement (tout dépassement devrait être justifié comme lors de la délibération n° 2022-49), elles représentent donc 45.5 % (42 % en 2024) des dépenses totales budgétaires prévues cette année.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Pour rappel, la commune a souscrit fin 2024 avec le groupe Groupama pour son assurance du personnel, en lieu et place de WTW avec lequel un contrat groupe passé avec le CDG était valable jusqu'au 31 décembre 2024. Cela a permis d'avoir de nouveaux tarifs plus avantageux après comparaison (délibération 2024-48 du 04 décembre 2024) que la nouvelle offre groupée proposée par le CDG dont la commune de Villefranche d'Albigeois s'était portée volontaire pour connaître les résultats de la consultation sans obligation de souscription.

Chapitre 014 – Atténuations de produits :

Les attributions de compensations ont étés fixées en conseil communautaire le 21 décembre 2017. Le montant prévisionnel 2024 est égal au montant de l'attribution de compensation définitive 2017. Il n'évoluera que si la CLECT évalue de nouvelles charges au cours de cette année 2025.
Ce montant peut également être amené à évoluer si la communauté des communes décide par l'intermédiaire de son conseil communautaire et après accord des conseils municipaux des membres, de revoir à la hausse ou à la baisse les montants répartis quand bien même en l'absence de transfert de nouvelles compétences.
Cette procédure ne nécessite pas le recours à une CLECT mais une révision dite « libre » des attributions de compensations qui sera effective pour les communes qui approuveront par le biais de leur conseil municipal la hausse où la baisse des attributions de compensations qui leurs sont associées.

La communauté des communes par une procédure de CLECT en 2024 a réévalué les attributions de compensations actuelles et a utilisé ce véhicule juridique afin de demander un avis à la majorité des deux tiers des communes comme dans le cas d'un transfert de compétences classique. La mairie de Villefranche d'Albigeois a répondu à la CCMAV le 04 décembre (délibération 2024-53) par le biais de son conseil municipal par un refus d'approbation des nouvelles attributions de compensations en argumentant l'utilisation par la communauté de communes d'un outil juridique inadapté et donc d'un vice de procédure empêchant de fait de statuer sur cette révision.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :

Représentant 13.5 % des dépenses de fonctionnement en 2024, ce chapitre recouvre des charges diverses :

- Les indemnités versées aux élus (60 % du chapitre en 2024 soit 82 000.00 €)
- La contribution prévisionnelle politique de l'habitat (rénovation énergétique, mise en accessibilité) est provisionnée à hauteur de 12 000.00 €. Au regard de la délibération prise en conseil municipal du 10 mars 2025 n°2025-10, la contribution communale à la politique de l'habitat devrait s'arrêter en juillet 2025.
- Le CCAS ne dispose pas de compte propre bien qu'il bénéficie d'un budget indépendant. Les dépenses du CCAS sont ainsi imputées sur le compte communal. Afin de conserver un budget pour le CCAS lui permettant de mettre en œuvre ses activités, un virement de 5 000.00 € sera effectué en 2025 qu'il convient de budgétiser. Ce versement contribue à l'équilibre du CCAS pour lequel le budget de fonctionnement annuel est maintenu à hauteur de 10 000.00 € chaque année par la commune de Villefranche d'Albigeois.
- La commune de Villefranche d'Albigeois participe aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat à hauteur des dépenses engagées pour l'école publique, soit 28 000.00 € prévu en 2025.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Chapitre 68 - Dotations aux provisions :

Dans l'éventualité où des factures relatives au paiement de la cantine, de la garderie, des loyers ou de tout autre service fourni par la commune de Villefranche d'Albigeois ne seraient pas réglées et ce malgré toutes les moyens de recours possibles par la commune et les services de perception de la trésorerie, il est nécessaire de prévoir des dotations aux créances douteuses pour 2025.

Celles-ci sont estimées à hauteur de 6 000.00 € en 2025, il est donc provisionné un montant équivalent.

➡ Subventions aux associations :

- En 2022 : 17 000 € budgétisé dont 1 500.00 € sous conditions, 15 500.00 € ont été versés.
- En 2023 : 17 000 € budgétisés, 14 400.00 € ont été versés (prestations sous conditions non réalisées).
- En 2024 : 15 000.00 € budgétisés, 12 500.00 € ont été versés (prestations sous conditions non réalisées).
- En 2025 : 15 000.00 € sont budgétisés, dont le détail est donné dans le tableau suivant :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Proposition exercice 2025
AIDES AU FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS	**11 300 €**
Cinécran + cotisation annuelle (avec 1 séance mensuelle, le dernier mardi du mois)	500 €
Cinécran rattrapage subvention 2024	300 €
AFR *: Subvention générale de fonctionnement*	1 500 €
Association Anciens Combattants	100 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Foire de Pays	
Aide à Domicile en Milieu Rural	1 500 €
C.V.A. XIII	850 €
ERCVA XIII	850 €
Ecole publique coopérative scolaire	800 €
Ruralité du Villefranchois - Fonctionnement	400 €
APE école St Joseph	800 €
Don du sang	200 €
Roller Skating Eclipse	200 €
Club de Tennis	200 €
Club de Ping-Pong	200 €
Basket club des monts d'Alban et du Villefranchois	200 €
Village Meeple	200 €
Office du Tourisme	1 000 €
SOUS CONDITION DE REALISATION DE LA MANIFESTATION	**3 200 €**
Réception si champion de France	1 000 €
Résident au foyer Bouscaillou	200 €
AFR : organisation du gala	1 000 €
AFR : Chantier loisirs jeunes	1 000 €
Crédits disponibles - nouvelles associations	**500 €**
TOTAL	**15 000 €**

Les subventions attribuées, seront versées après que l'association ait sollicité via un courrier de demande de subvention, en développant le pourquoi de la demande, le versement s'effectuera en septembre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Chapitre 66 – Charges financières :

- Le montant du remboursement des intérêts d'emprunts est estimé à 39 577.22 € en 2025 pour 30 108.59 € de réalisé en 2024. En addition, il est intégré en 2025 l'ajout des intérêts d'un prêt sur 20 ans pour le financement des opérations d'investissement 2025 à hauteur de 200 000.00 €. Sur l'année 2025, les seuls intérêts de ce prêt sont de 5 508.73 €.

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections :

Ce chapitre regroupe les opérations d'amortissements à réaliser par le budget communal. Les seuls amortissements concernés par la règlementation pour les communes de moins de 3 500 habitants en nomenclature M57 abrégée concernent les subventions d'investissement attribuées.
Les fonds de concours de voirie en partenariat avec la communauté des communes des monts d'Alban et du Villefranchois répondent à cette catégorie, amortissables sur 10 ans, ils s'élèveront à 5 756.00 € en 2025 inférieurs à ceux de 2024, aucun fond de concours pour la voirie n'ayant été versé en 2024.
Cependant, en 2024, au vu des investissements en voirie réalisés par l'intermédiaire de la CCMAV dont le reste à charge est de 30 393.66 € pour Villefranche d'Albigeois (délibération 2025-13), il conviendra de provisionner en 2026 cette somme aux amortissements.

Affectation des résultats :

Les résultats de l'exercice 2024 présentent un solde d'exécution à hauteur de 254 747.95 € en fonctionnement et -24 661.98 € en investissement.
Le résultat de fonctionnement de 254 747.95 € est imputé au 002 en section de fonctionnement aux recettes et vient augmenter les recettes prévisionnelles de l'année 2024 de la section de fonctionnement.
Le résultat d'investissement de -24 661.98 € est reporté au 001 dépenses et vient en complément des dépenses prévisionnelles 2025 en investissement.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

SECTION INVESTISSEMENT :

RECETTES -

Les **recettes prévisionnelles d'investissement** sont évaluées à **1 409 094.61 €** décomposées comme suit :

OPERATIONS INVESTISSEMENT RECETTES	Chapitres et opérations	CA 2024	Restes à réaliser (RAR)	Crédits budgétaires 2025 dont RAR
	Non affecté			
021	Virement de la section de fonct°			**170 000.00 €**
024	Produits des cessions	0.00 €		**0.00 €**
10222	FCTVA	56 882.42 €		**228 462.51 €**
10226	Taxe d'aménagement	7 235.23 €		**0.00 €**
13258	Subv non transférables	35 157.84 €		**0.00 €**
1641	Emprunts en euros	230 000.00 €	200 000.00 €	**200 000.00 €**
1645	Dépôts et cautionnements reçus	720.00 €		**0.00 €**
203	Frais études	105 301.72		**0.00 €**
238	Avances versées sur commande	310 669.54 €		**0.00 €**
28041513	Amort subvention GFP rattachement	6 143.00 €		**5 756.00 €**
	Opérations			
315	Eclairage public	3 873.62 €		**0.00 €**
316	Travaux aménagement Bourg-c	70 159.42 €		**0.00 €**
321	Multi accueil - Espace ISIDORE	21 004.81 €		**3 242.81 €**
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	1 681.60 €		**164 178.50 €**
324	Stade vestiaires	0.00 €		**151 590.32 €**
326	Bessoulet	230 747.97 €		**280 000.00 €**
327	15 rue de l'église	94 446.60 €		**0.00 €**
328	ESPACE HIPPOCRATE	95 752.47 €	68 408.00 €	**191 416.47 €**
332	Signalétique	0.00 €		**14 448.00 €**
335	18 rue de l'église	0.00 €		**0.00 €**
TOTAL GENERAL DES RECETTES		**1 269 776.24 €**		**1 409 094.61 €**
001	Solde d'exécution de la section	0.00 €		0.00 €
TOTAL PREVISIONNEL 2024		**1 269 776.24 €**		**1 409 094.61 €**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Les **dépenses prévisionnelles d'investissement** sont évaluées à **1 409 094.61 €** décomposé comme suit :

OPERATIONS INVESTISSEMENT DEPENSES	Chapitres et opérations	CA 2024	Restes à réaliser (RAR)	Crédits budgétaires 2025 dont RAR
	Non affecté			
001	Solde d'exécution d'inventaire reporté	[redacted]		**24 661.98 €**
10226	Taxe d'aménagement			**7 000.00 €**
13151	Subv trans GFP rattachement	1 833.11 €		**0.00 €**
16	Emprunts et dettes assimilées	101 402.23 €		**114 090.80 €**
2041513	Subv GFP rattachement : subv invest	0.00 €		**30 393.66 €**
21	Immobilisations corporelles	410 635.20 €		
21	Immo corpo en cours	29 960.96 €		
	Opérations			
216	Travaux bâtiments scolaires	0.00 €		**15 000.00 €**
249	Mobilier mairie	2 185.42 €		**10 000.00 €**
261	Acquisition véhicule utilitaire	25 000.00 €		**0.00 €**
265	Travaux église de Villefranche	2 277.60 €		**15 000.00 €**
268	Mobilier école publique	0.00 €		**1 000.00 €**
269	Mobilier + aménagement cantine	635.78 €		**10 000.00 €**
272	Restauration reliure archives	0.00 €		**3 000.00 €**
275	Travaux aménagement bâtiment	6 262.53 €		**20 000.00 €**
278	Travaux mairie	4 396.18 €		**5 000.00 €**
297	Chemin de randonnée	0.00 €		**3 000.00 €**
300	Installation de voirie	0.00 €		**4 000.00 €**
302	Aire de jeux	0.00 €		**4 000.00 €**
304	Travaux presbytère	0.00 €		**5 000.00 €**
305	Acquisition terrain	0.00 €		**100 000.00 €**
310	Aménagement parking pharmacie	4 920.54 €		**1 500.00 €**
311	Rénovation salle polyvalente	4 951.92 €		**10 000.00 €**
313	Mobilier urbain	2 786.40 €		**10 000.00 €**
314	Petits travaux d'aménagement	0.00 €		**43 448.17 €**
315	Eclairage public	5 743.35 €		**15 000.00 €**
319	Achat matériel service technique	4 798.62 €		**5 000.00 €**
321	Espace Isidore	0.00 €		**3 000.00 €**
322	Travaux Eglise de Fabas	0.00 €		**5 000.00 €**
323	Rénovation 1 avenue d'Albi	596.81 €		**273 000.00 €**
324	Stade vestiaires	1 811.40 €		**362 000.00 €**
326	Bessoulet	533 442.86 €		**160 000.00 €**
327	15 rue de l'église – Espace les muses	3 433.43 €		**5 000.00 €**
328	Espace Hippocrate	256 199.30 €	54 000.00 €	**69 000.00 €**
331	Achat bien immobilier	1 237.21 €		**0.00 €**
332	Signalétique	4 903.46 €		**10 000.00 €**
333	Extension cimetière	0.00 €		**50 000.00 €**
334	Caserne de gendarmerie	185.86 €		**1 000.00 €**
335	18 rue de l'église	4 800.00 €		**0.00 €**
336	Espace l'annexe	123 245.63 €		**15 000.00 €**
337	Acquisition 11 avenue de mouzieys	104 416.31 €		**0.00 €**
	TOTAL GENERAL des DEPENSES	1 642 062.11 €		
	TOTAL PREVISIONNEL 2024			**1 409 094.61 €**

2025-23

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Monsieur le maire précise ses priorités d'investissement en fin de mandat :

- Terminer le projet de vestiaires pour fin septembre/octobre 2025
- Acheter ou faire acheter le terrain d'implantation de la future gendarmerie pour un portage possible en VEFA. La construction de la gendarmerie entrainera nécessairement une modification du PLUI dont les modalités sont en cours de discussion
- Démarrer l'agrandissement du cimetière

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à la majorité :**
- **à 11 voix POUR**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **ADOPTE** le budget primitif pour l'année **2025** équilibré comme suit :
  - en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de : **1 284 620.95 €.**
  - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **1 409 094.61 €.**

- **DECIDE** d'un montant total des subventions de fonctionnement octroyées aux associations de **15 000 €,** chapitre 65 – article 65748,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Bruno BOUSQUET

Le secrétaire de séance, Arnaud SIRGUE-BEC

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810317400015

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 13
D1 - Balance générale - Dépenses 15
D2 - Balance générale - Recettes 17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 64
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 66
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 69
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 73

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 75
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 76
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 81
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 83
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 84

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	87
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	88
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	89
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	93
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	94
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	95

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-8. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 257

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	662,15
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	819,31
3	Dépenses d'équipement brut / population	677,76
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 129,09
5	DGF / population	314,24
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,45 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	118,75 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	82,72 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	137,81 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-7,67 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 770 681,70	2 389 512,33	501 324,91	A1	120 155,54
Investissement	1 751 992,54	1 269 776,24	(3) 347 623,89	A2	-134 592,41
Fonctionnement	1 018 689,16	1 119 736,09	(4) 153 701,02	A3	254 747,95

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	54 000,00	III + IV	268 408,00	B1 214 408,00
Investissement	I	54 000,00	III	268 408,00	B2 214 408,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	334 563,54
Investissement	A2 + B2	79 815,59
Fonctionnement	A3 + B3	254 747,95

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 54 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
328	Opération d'équipement n° 328	54 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES — C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 268 408,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	68 408,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS — A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 330 432,63	1 140 686,61
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	54 000,00	268 408,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 24 661,98	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 409 094,61	1 409 094,61

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 284 620,95	1 029 873,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 254 747,95
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 284 620,95	1 284 620,95
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 693 715,56	2 693 715,56

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	187 663,49	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	30 393,66	30 393,66	30 393,66
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 479 132,53	54 000,00	797 948,17	797 948,17	851 948,17
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**2 679 796,02**	**54 000,00**	**828 341,83**	**828 341,83**	**882 341,83**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	398 587,23	0,00	114 090,80	114 090,80	114 090,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**400 587,23**	**0,00**	**121 090,80**	**121 090,80**	**121 090,80**
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**3 080 383,25**	**54 000,00**	**949 432,63**	**949 432,63**	**1 003 432,63**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*		*366 000,00*	*366 000,00*	*366 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*554 134,67*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***554 134,67***		***381 000,00***	***381 000,00***	***381 000,00***
TOTAL		**3 634 517,92**	**54 000,00**	**1 330 432,63**	**1 330 432,63**	**1 384 432,63**
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**24 661,98**
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 409 094,61**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 829 016,36	68 408,00	736 468,10	736 468,10	804 876,10
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	540 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**2 369 016,36**	**268 408,00**	**736 468,10**	**736 468,10**	**1 004 876,10**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	228 462,51	228 462,51	228 462,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**207 600,00**	**0,00**	**228 462,51**	**228 462,51**	**228 462,51**
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		**2 576 616,36**	**268 408,00**	**964 930,61**	**964 930,61**	**1 233 338,61**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*150 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*	*170 000,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*6 143,00*		*5 756,00*	*5 756,00*	*5 756,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*554 134,67*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***710 277,67***		***175 756,00***	***175 756,00***	***175 756,00***

TOTAL	**3 286 894,03**	**268 408,00**	**1 140 686,61**	**1 140 686,61**	**1 409 094,61**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**1 409 094,61**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**-190 244,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profil d'un service public non personnalisé qu'elle

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	340 878,56	0,00	385 953,95	385 953,95	385 953,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	502 500,00	0,00	504 000,00	504 000,00	504 000,00
014	Atténuations de produits	15 011,00	0,00	15 011,00	15 011,00	15 011,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	154 550,00	0,00	156 900,00	156 900,00	156 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**1 012 939,66**	**0,00**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**
66	Charges financières	32 299,02	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**1 046 238,68**	**0,00**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*150 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*	*170 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*6 143,00*		*5 756,00*	*5 756,00*	*5 756,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***156 143,00***		***175 756,00***	***175 756,00***	***175 756,00***
TOTAL		**1 202 381,68**	**0,00**	**1 284 620,95**	**1 284 620,95**	**1 284 620,95**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 284 620,95**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT — C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	111 475,00	0,00	93 373,00	93 373,00	93 373,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	38 000,00	0,00	36 000,00	38 000,00	38 000,00
731	Fiscalité locale	437 000,00	0,00	447 000,00	447 000,00	447 000,00
74	Dotations et participations (3)	428 601,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
Total des recettes de gestion courante		**1 045 076,00**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 604,66	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**1 048 680,66**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**1 048 680,66**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**254 747,95**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 284 620,95**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**175 756,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	0,00	7 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	114 090,80	0,00	114 090,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	851 948,17		851 948,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	30 393,66	0,00	30 393,66
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	381 000,00	381 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		0,00	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**1 003 432,63**	**381 000,00**	**1 384 432,63**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**24 661,98**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 409 094,61**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	385 953,95		385 953,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	504 000,00		504 000,00
014	Atténuations de produits	15 011,00		15 011,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	158 900,00	0,00	156 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 000,00	5 756,00	11 756,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		170 000,00	170 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**1 108 864,95**	**175 756,00**	**1 284 620,95**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 284 620,95**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Hors chapitres opérations.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité affectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	228 462,51	0,00	228 462,51
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	804 876,10	0,00	804 876,10
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		5 756,00	5 756,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		170 000,00	170 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**1 233 338,61**	**175 756,00**	**1 409 094,61**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 409 094,61**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	17 500,00		17 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	93 373,00		93 373,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 000,00		38 000,00
731	Fiscalité locale	447 000,00		447 000,00
74	Dotations et participations (8)	413 000,00		413 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	21 000,00	0,00	21 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**1 029 873,00**	**0,00**	**1 029 873,00**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opération

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	254 747,95

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 284 620,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 634 517,92	54 000,00	0,00	1 330 432,63	1 330 432,63	0,00	1 330 432,63	1 384 432,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	30 393,66	30 393,66	0,00	30 393,66	30 393,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 679 796,02	54 000,00	0,00	797 948,17	797 948,17	0,00	797 948,17	851 948,17
Total des dépenses d'équipement		**2 679 796,02**	**54 000,00**	**0,00**	**828 341,83**	**828 341,83**	**0,00**	**828 341,83**	**882 341,83**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	398 587,23	0,00		114 090,80	114 090,80		114 090,80	114 090,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**400 587,23**	**0,00**	**0,00**	**121 090,80**	**121 090,80**	**0,00**	**121 090,80**	**121 090,80**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total des dépenses réelles		**3 080 383,25**	**54 000,00**	**0,00**	**949 432,63**	**949 432,63**	**0,00**	**949 432,63**	**1 003 432,6**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*			*366 000,00*	*366 000,00*		*366 000,00*	*366 000,0*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*554 134,67*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,0*
Total des dépenses d'ordre		**554 134,67**			**381 000,00**	**381 000,00**		**381 000,00**	**381 000,0**

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	**24 661,9**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 409 094,61

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 286 894,03**	**268 408,00**	**1 140 686,61**	**1 140 686,61**	**1 409 094,61**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 829 016,36	68 408,00	736 468,10	736 468,10	804 876,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	540 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**2 369 016,36**	**268 408,00**	**736 468,10**	**736 468,10**	**1 004 876,10**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	228 462,51	228 462,51	228 462,51
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**207 600,00**	**0,00**	**228 462,51**	**228 462,51**	**228 462,51**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total des recettes réelles		**2 576 616,36**	**268 408,00**	**964 930,61**	**964 930,61**	**1 233 338,6**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*150 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*	*170 000,0*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*6 143,00*		*5 756,00*	*5 756,00*	*5 756,0*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*554 134,67*		*0,00*	*0,00*	*0,0*
Total des recettes d'ordre		***710 277,67***		***175 756,00***	***175 756,00***	***175 756,0***

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	**0,0**

Affectation au compte 1068 (8)	**0,0**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
				Total des recettes d'investissement cumulées	**1 409 094,61**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 634 517,92**	**54 000,00**	**0,00**	**1 330 432,63**	**1 330 432,63**	**0,00**	**1 330 432,63**	**1 384 432,63**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	30 393,66	30 393,66	0,00	30 393,66	30 393,66
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		30 393,66	30 393,66	0,00	30 393,66	30 393,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 679 796,02	54 000,00	0,00	797 948,17	797 948,17	0,00	797 948,17	851 948,17
Total des dépenses d'équipement		**2 679 796,02**	**54 000,00**	**0,00**	**828 341,83**	**828 341,83**	**0,00**	**828 341,83**	**882 341,83**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,0
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,0
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,0
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	398 587,23	0,00		114 090,80	114 090,80		114 090,80	114 090,8
1641	Emprunts en euros	395 896,43	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,0
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	2 090,80	0,00		2 090,80	2 090,80		2 090,80	2 090,8

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**400 587,23**	**0,00**	**0,00**	**121 090,80**	**121 090,80**	**0,00**	**121 090,80**	**121 090,80**
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**3 080 383,25**	**54 000,00**	**0,00**	**949 432,63**	**949 432,63**	**0,00**	**949 432,63**	**1 003 432,63**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6)*	*0,00*			*366 000,00*	*366 000,00*		*366 000,00*	*366 000,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (7)	*0,00*			*366 000,00*	*366 000,00*		*366 000,00*	*366 000,00*
2135	*Installations générales, agencements*	*0,00*			*366 000,00*	*366 000,00*		*366 000,00*	*366 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*554 134,67*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*
2135	*Installations générales, agencements*	*539 734,67*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*
2152	*Installations de voirie*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
231	*Immobilisations corporelles en cours*	*14 400,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**554 134,67**			**381 000,00**	**381 000,00**		**381 000,00**	**381 000,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
218	Travaux bâtiments scolaires		795 069,42	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
249	Mobilier mairie		49 471,81	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
261	Acquisition véhicule utilitaire		51 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265	Travaux église Villefranche		74 838,23	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
268	Mobilier école publique		15 290,46	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
269	Mobilier + aménagement cantine		46 489,01	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
272	Restauration et reliure archives		20 123,65	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
275	Travaux aménagement bâtiment com		57 619,26	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
276	Travaux Mairie		313 560,42	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
297	Chemin de randonnée		2 237,41	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
300	Sécurisation circulation		5 100,07	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
302	Aire de jeux		48 933,90	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
304	Travaux presbytère		23 273,72	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
305	Acquisition terrain		639,67	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
310	Aménagement parking pharmacie		33 501,31	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
311	Rénovation salle polyvalente		83 429,24	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
313	Mobilier urbain		30 760,69	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
314	Petits travaux d'aménagement		136 470,07	0,00	43 448,17	43 448,17	0,00	43 448,17
315	Eclairage public		53 160,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
316	Travaux aménagement bourg centre		3 297 878,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
319	Achat matériel service technique		22 792,80	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
320	Ecole numérique		15 299,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
321	ESPACE ISIDORE		455 886,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
322	Travaux église de Fabas		6 990,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
323	Rénovation 1 avenue d'Albi		96 752,11	0,00	273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00
324	STADE VESTIAIRES		10 461,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
326	BESSOULET		550 949,49	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00
327	15 RUE DE L EGLISE ESPACE LES MUSES		196 056,32	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
328	ESPACE HIPPOCRATE		1 075 728,93	54 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
331	ACHAT HANGAR PRONQUIERES		93 437,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
332	SIGNALETIQUE		50 447,33	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
333	CIMETIERE EXTENSION		214,75	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
334	CASERNE GENDARMERIE		14 585,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
335	18 RUE DE L'EGLISE		57 647,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
336	ACQUISITION 7 RUE DE L'EGLISE ESPACE L'ANNEXE		123 245,63	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
337	ACQUISITN 11 AVENUE DE MOUZIEYS		104 416,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL		2 365 557,33	54 000,00	797 948,17	797 948,17	0,00	797 948,17

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 216
LIBELLE : Travaux bâtiments scolaires
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		675 077,03	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	366 913,03	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 648,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	31 817,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	190 023,73	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	308 164,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	308 164,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 249
LIBELLE : Mobilier mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		49 471,81	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 471,81	0,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel informatique	10 105,10	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	39 366,71	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 950,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 950,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 950,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 261
LIBELLE : Acquisition véhicule utilitaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		51 516,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 516,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 516,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 883,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 883,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 883,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 265
LIBELLE : Travaux église Villefranche
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 864,88	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 864,88	0,00	15 000,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	13 864,88	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		592,32	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	592,32	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	592,32	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 268
LIBELLE : Mobilier école publique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 290,45	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 290,45	0,00	1 000,00	1 000,00
2183	Matériel informatique	1 451,68	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 838,77	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		625,68	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	625,68	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	625,68	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 269
LIBELLE : Mobilier + aménagement cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		45 290,46	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 290,46	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 567,74	0,00	10 000,00	10 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	15 500,32	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 222,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 460,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 460,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 996,30	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 463,70	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 272
LIBELLE : Restauration et reliure archives
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 856,25	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 856,25	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 047,25	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 237,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 572,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 275
LIBELLE : Travaux aménagement bâtiment com
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 664,74	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 664,74	0,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	18 113,54	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 551,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 278
LIBELLE : Travaux Mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 514,98	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 514,98	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	4 396,18	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	118,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées effectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		140 627,94	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 627,94	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	22 050,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	22 050,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	36 888,94	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 297
LIBELLE : Chemin de randonnée
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		127,50	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	127,50	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	127,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : Sécurisation circulation
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 100,07	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 100,07	0,00	4 000,00	4 000,00
2152	Installations de voirie	5 100,07	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 302
LIBELLE : Aire de jeux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 933,90	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 933,90	0,00	4 000,00	4 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	841,50	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 092,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 304
LIBELLE : Travaux presbytère
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 232,84	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 232,84	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 232,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 305
LIBELLE : Acquisition terrain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		639,87	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	639,87	0,00	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	639,87	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 310
LIBELLE : Aménagement parking pharmacie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 920,54	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 920,54	0,00	1 500,00	1 500,00
2135	Installations générales, agencements	4 920,54	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 311
LIBELLE : Rénovation salle polyvalente
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 951,92	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 951,92	0,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	4 951,92	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		54 838,41	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 838,41	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 129,06	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 565,35	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	3 325,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 313
LIBELLE : Mobilier urbain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		30 458,25	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 458,25	0,00	10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	12 486,79	0,00	10 000,00	10 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 200,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 771,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 166, 168 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 314
LIBELLE : Petits travaux d'aménagement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 068,90	a 0,00	43 448,17	b 43 448,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 260,46	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 260,46	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 808,44	0,00	43 448,17	43 448,17
2135	Installations générales, agencements	19 808,44	0,00	43 448,17	43 448,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-43 448,17

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 315
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 164,94	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 869,73	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 869,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	44 295,21	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	44 295,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 316
LIBELLE : Travaux aménagement bourg centre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		194 978,74	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	112 922,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	110 000,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 922,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	82 056,74	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	82 056,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 127 298,20	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 127 298,20	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 052 126,20	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 319
LIBELLE : Achat matériel service technique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		22 792,80	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 792,80	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 500,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 291,96	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 320
LIBELLE : Ecole numérique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 299,11	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 299,11	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	15 299,11	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 185,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 185,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 185,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 321
LIBELLE : ESPACE ISIDORE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		259 827,72	c 0,00	3 242,81	d 3 242,81
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	249 373,72	0,00	3 242,81	3 242,81
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	21 483,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	22 781,59	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	48 330,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	25 278,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	3 242,81	3 242,81
1327	Subv. non transf. Fonds européens	61 902,13	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	10 454,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	3 242,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 322
LIBELLE : Travaux église de Fabas
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 563,80	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 563,80	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 563,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		660,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	660,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	660,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 323
LIBELLE : Rénovation 1 avenue d'Albi
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		80 270,51	a 0,00	273 000,00	b 273 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 270,51	0,00	273 000,00	273 000,00
2135	Installations générales, agencements	80 270,51	0,00	273 000,00	273 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		65 345,48	c 0,00	164 178,50	d 164 178,50
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	65 345,48	0,00	164 178,50	164 178,50
1322	Subv. non transf. Régions	23 312,48	0,00	72 636,52	72 636,52
1323	Subv. non transf. Départements	10 291,00	0,00	17 478,98	17 478,98
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	74 063,00	74 063,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-108 821,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 324
LIBELLE : STADE VESTIAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 811,40	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 811,40	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 811,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 500,00	c 0,00	151 590,32	d 151 590,32
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 500,00	0,00	151 590,32	151 590,32
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 500,00	0,00	51 478,32	51 478,32
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	65 112,00	65 112,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	151 590,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 326
LIBELLE : BESSOULET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		550 949,49	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 524,93	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 524,93	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	549 424,56	0,00	160 000,00	160 000,00
2115	Terrains bâtis	22 333,63	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	527 090,93	0,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		230 747,97	c 0,00	280 000,00	d 280 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	230 747,97	0,00	280 000,00	280 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	30 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	200 747,97	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	120 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 327
LIBELLE : 15 RUE DE L EGLISE ESPACE LES MUSES ESPACE LES MUSES 15 RUE DE L EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		182 360,32	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	600,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 382,38	0,00	5 000,00	5 000,00
2116	Terrains bâtis	1 144,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	172 238,38	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	8 377,94	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 377,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		119 402,40	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	119 402,40	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	37 818,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 404,90	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	74 179,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 328
LIBELLE : ESPACE HIPPOCRATE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		480 334,88	a 54 000,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 736,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 736,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	403 557,91	54 000,00	15 000,00	15 000,00
2115	Terrains bâtis	90 950,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	245 681,34	54 000,00	15 000,00	15 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 644,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	42 262,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	74 040,97	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	74 040,97	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		404 987,53	c 68 408,00	123 008,47	d 123 008,47
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	404 987,53	68 408,00	123 008,47	123 008,47
1322	Subv. non transf. Régions	110 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	59 051,53	33 304,00	12 748,47	12 748,47
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	75 875,00	35 104,00	50 260,00	50 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	122 416,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 331
LIBELLE : ACHAT HANGAR PRONQUIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		93 437,21	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 437,21	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	93 437,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 332
LIBELLE : SIGNALETIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 447,33	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 447,33	0,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	44 234,19	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 335,78	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 877,36	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	14 448,00	d 14 448,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	14 448,00	14 448,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	14 448,00	14 448,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	4 448,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 333
LIBELLE : CIMETIERE EXTENSION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		214,75	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	214,75	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	214,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 168 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 334
LIBELLE : CASERNE GENDARMERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 585,86	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 400,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	14 400,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	185,86	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	185,86	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 335
LIBELLE : 18 RUE DE L'EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		57 647,14	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 800,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 800,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 847,14	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	52 847,14	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 336
LIBELLE : ACQUISITION 7 RUE DE L'EGLISE ESPACE L'ANNEXE ACQUISITION 7 RUE DE L'EGLISE ESPACE L'ANNEXE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		123 245,63	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 245,63	0,00	15 000,00	15 000,00
2115	Terrains bâtis	123 245,63	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT — A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 337
LIBELLE : ACQUISITN 11 AVENUE DE MOUZIEYS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		104 416,31	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 416,31	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	104 416,31	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 286 894,03**	**268 408,00**	**1 140 686,61**	**1 140 686,61**	**1 409 094,61**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 829 016,36	68 408,00	736 468,10	736 468,10	804 876,10
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 242,81	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	245 454,52	0,00	177 636,52	177 636,52	177 636,52
1323	Subv. non transf. Départements	259 982,83	33 304,00	151 705,77	151 705,77	185 009,77
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	3 242,81	3 242,81	3 242,81
1327	Subv. non transf. Fonds européens	84 000,00	0,00	14 448,00	14 448,00	14 448,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	1 236 336,20	35 104,00	189 435,00	189 435,00	224 539,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	540 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	540 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**2 369 016,36**	**268 408,00**	**736 468,10**	**736 468,10**	**1 004 876,10**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	228 462,51	228 462,51	228 462,51
10222	FCTVA	57 000,00	0,00	228 462,51	228 462,51	228 462,51
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**207 600,00**	**0,00**	**228 462,51**	**228 462,51**	**228 462,51**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**2 576 616,36**	**268 408,00**	**964 930,61**	**964 930,61**	**1 233 338,61**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*150 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*	*170 000,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*6 143,00*		*5 756,00*	*5 756,00*	*5 756,00*
28041513	*Subv. Grpt : Projet infrastructure*	*6 143,00*		*5 756,00*	*5 756,00*	*5 756,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*554 134,67*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
13258	*Subv. non transf. Autres groupements*	*35 157,84*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
203	*Frais d'études, recherche, développement*	*204 433,67*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*314 543,16*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***710 277,67***		***175 756,00***	***175 756,00***	***175 756,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**1 202 381,68**	**0,00**	**0,00**	**1 284 620,95**	**1 284 620,95**	**0,00**	**1 284 620,95**	**1 284 620,95**
011	Charges à caractère général (3)	340 878,66	0,00	0,00	385 953,95	385 953,95	0,00	385 953,95	385 953,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	502 500,00	0,00		504 000,00	504 000,00		504 000,00	504 000,00
014	Atténuations de produits	15 011,00	0,00		15 011,00	15 011,00		15 011,00	15 011,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	154 550,00	0,00	0,00	156 900,00	156 900,00	0,00	156 900,00	156 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**1 012 939,66**	**0,00**	**0,00**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**	**0,00**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**
66	Charges financières	32 299,02	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**33 299,02**	**0,00**	**0,00**	**47 000,00**	**47 000,00**		**47 000,00**	**47 000,00**
Total des dépenses réelles		**1 046 238,68**	**0,00**	**0,00**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**	**0,00**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**
023	*Virement à la section d'investissement*	*150 000,00*			*170 000,00*	*170 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*6 143,00*			*5 756,00*	*5 756,00*		*5 756,00*	*5 756,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**156 143,00**			**175 756,00**	**175 756,00**		**175 756,00**	**175 756,00**

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	**0,00**
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**1 284 620,95**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 048 680,66	0,00	1 029 873,00	1 029 873,00	1 029 873,00
013	Atténuations de charges (2)	20 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	111 475,00	0,00	93 373,00	93 373,00	93 373,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
731	Fiscalité locale	437 000,00	0,00	447 000,00	447 000,00	447 000,00
74	Dotations et participations (2)	428 601,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
Total des recettes de gestion des services		**1 045 076,00**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 604,66	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**3 604,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**1 048 680,66**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	**254 747,95**
Total des recettes de fonctionnement cumulées	**1 284 620,95**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 202 381,68	0,00	0,00	1 284 620,95	1 284 620,95	0,00	1 284 620,95	1 284 620,95
011	Charges à caractère général (4)	340 878,66	0,00	0,00	385 953,95	385 953,95	0,00	385 953,95	385 953,95
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	35 000,00	0,00		42 973,95	42 973,95	0,00	42 973,95	42 973,95
60613	Chauffage urbain	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
613	Locations	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien terrains	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 594,66	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
618	Divers	11 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	37 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	24 200,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	180,00	0,00		180,00	180,00	0,00	180,00	180,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	25 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 054,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	502 500,00	0,00		504 000,00	504 000,00		504 000,00	504 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	250 000,00	0,00		225 000,00	225 000,00		225 000,00	225 000,00
6413	Personnel non titulaire	65 500,00	0,00		105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	134 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00
6470	Autres charges sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	16 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
014	Atténuations de produits	15 011,00	0,00		15 011,00	15 011,00		15 011,00	15 011,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
739211	Attribution de compensation	13 511,00	0,00		13 511,00	13 511,00		13 511,00	13 511,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	154 550,00	0,00	0,00	156 900,00	156 900,00	0,00	156 900,00	156 900,00
65311	Indemnités de fonction	71 000,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65315	Formation	1 100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	150,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65571	Police d'État	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**1 012 939,66**	**0,00**	**0,00**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**	**0,00**	**1 061 864,95**	**1 061 864,95**
66	Charges financières	32 299,02	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 299,02	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**33 299,02**	**0,00**	**0,00**	**47 000,00**	**47 000,00**		**47 000,00**	**47 000,00**
Total des dépenses réelles		**1 046 238,68**	**0,00**	**0,00**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**	**0,00**	**1 108 864,95**	**1 108 864,95**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	*Virement à la section d'investissement*	*150 000,00*			*170 000,00*	*170 000,00*		*170 000,00*	*170 000,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)*	*6 143,00*			*5 756,00*	*5 756,00*		*5 756,00*	*5 756,00*
681	*Dot. amort. et prov. Charges de fonct.*	*6 143,00*			*5 756,00*	*5 756,00*		*5 756,00*	*5 756,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**156 143,00**			**175 756,00**	**175 756,00**		**175 756,00**	**175 756,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre *(DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)*.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**1 048 580,66**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	111 475,00	0,00	93 373,00	93 373,00	93 373,00
7021	Ventes de récoltes	375,00	0,00	373,00	373,00	373,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	13 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	71 000,00	0,00	75 500,00	75 500,00	75 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	437 000,00	0,00	447 000,00	447 000,00	447 000,00
73111	Impôts directs locaux	430 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Dotations et participations (3)	428 601,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	98 885,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
741121	DSR des communes	262 937,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
741127	DNP des communes	53 507,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
742	Dot. aux élus locaux	225,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 047,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**1 045 076,00**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 604,66	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 604,66	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**1 048 680,66**	**0,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**	**1 029 873,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre *(RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
191 Avances du Trésor						
192 Avances de trésorerie						
1931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20250230704-BF

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 190 000,05									
1641 Emprunts en euros (total)					2 190 000,05									
00001030996	Crédit Agricole Nord Midi Pyréné	14/02/2017	16/02/2017	31/05/2017	250 000,00	F		1,340	1,340		T	P	O	A-1
00004288090	Crédit Agricole Nord Midi Pyréné	12/12/2024	26/03/2025	30/04/2025	200 000,00	F		3,690	3,690		M	P		A-1
0502733001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	10/02/2015	19/02/2015	01/06/2015	300 000,00	F		1,950	1,950		T	P	O	A-1
0524155/001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	03/12/2018	03/12/2018	01/01/2020	800 000,00	F		1,920	1,920		A	P	O	A-1
7501031	CAISSE EPARGNE SCT				60 000,00	F		4,810	4,810		T	P	O	A-1
76102095077	Crédit Agricole Nord Midi Pyréné				100 000,05	F		1,900	1,900		M	P	O	A-1
MON539163EUR	LA BANQUE POSTALE	09/11/2021	10/11/2021	01/03/2022	50 000,00	F		0,400	0,400		T	C	O	A-1
MON544504EUR	LA BANQUE POSTALE	17/03/2023	23/03/2023	01/07/2023	200 000,00	F		3,980	3,980		T	C	O	A-1
MON547656EUR	LA BANQUE POSTALE	16/04/2024	06/06/2024	01/10/2024	230 000,00	F		3,940	3,940		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
6441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					10 454,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					10 454,00									
CAF201900230	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	25/10/2021	15/11/2021	01/10/2022	10 454,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
Total général					**2 200 454,05**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.
Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 415 087,30					106 604,77	39 577,22	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 415 087,30					106 604,77	39 577,22	0,00	0,00
00001030996		0,00	A-1	160 972,09	12,00	F		1,340	12 174,50	2 096,02	0,00	0,00
00004288090		0,00	A-1	0,00	20,00	F		3,690	5 143,81	5 511,73	0,00	0,00
0502733001		0,00	A-1	115 086,18	5,00	F		1,950	21 024,69	2 091,07	0,00	0,00
0524155/001		0,00	A-1	668 898,84	20,00	F		1,920	27 749,68	12 842,86	0,00	0,00
7501031		0,00	A-1	17 920,68	4,00	F		4,810	3 895,13	792,43	0,00	0,00
76102095077		0,00	A-1	11 341,88	1,00	F		1,900	7 974,36	146,28	0,00	0,00
MON539163EUR		0,00	A-1	28 742,68	4,00	F		0,400	7 142,62	104,26	0,00	0,00
MON544504EUR		0,00	A-1	185 000,00	18,00	F		3,960	10 000,00	7 213,76	0,00	0,00
MON547556EUR		0,00	A-1	227 125,00	19,00	F		3,940	11 500,00	8 778,81	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 181,60					2 090,80	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 181,60					2 090,80	0,00	0,00	0,00
CAF201900230		0,00	A-1	4 181,60	2,00	F		0,000	2 090,80	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**1 419 268,90**					**108 695,57**	**39 577,22**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IDCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 418 268,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20250407-20250230704-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252230704-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
ux fixe (total)						0,00	0,00		
ux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
uprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
uprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307O4-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-24 661,98	-24 661,98
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	214 408,00	214 408,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	189 746,02	189 746,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	189 746,02	189 746,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	189 746,02	189 746,02

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	119 090,80	119 090,80
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	404 218,51	404 218,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	285 127,71	285 127,71

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252307 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**119 090,80**	I	**119 090,80**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**112 090,80**		**112 090,80**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00		110 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671		0,00		0,00
1672		0,00		0,00
1678		0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682		0,00		0,00
1687	Autres dettes	2 090,80		2 090,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**7 000,00**		**7 000,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00		7 000,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**404 218,51**	**III 404 218,51**
Ressources propres externes de l'année (a)		**228 462,51**	**228 462,51**
10222	FCTVA	228 462,51	228 462,51
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**175 756,00**	**175 756,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
28...	*Amortissement des immobilisations*		
28041513	*Subv. Grpt : Projet infrastructure*	*5 756,00*	*5 756,00*
29...	*Dépréciations des immobilisations*		
31...	*Matières premières (et fournitures) (5)*		
33...	*En-cours de production de biens (5)*		
35...	*Stocks de produits (5)*		
39...	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49...	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59...	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*170 000,00*	*170 000,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025230704-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par Le maire, Bruno BOUSQUET (1),
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET a donné procuration à B. Bousquet	
06 - Gisèle NICOULEAU a donné pouvoir à Vanessa RABAUD	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH a donné pouvoir à Arnaud SIRGUE-BEC	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par Le maire, Bruno BOUSQUET (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Villefranche d'Albigeois le 08 avril 2025
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-24

Vote du budget primitif annexe de l'assainissement - Exercice 2025

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe de **l'assainissement.**

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (JORF n° 0044 du 22 février 2022) a prévu des mesures d'accompagnement pour faciliter le transfert des compétences en matière d'eau et d'assainissement aux EPCI-FP dont l'extension du maintien automatique des syndicats infra-communautaires compétents en matière d'eau, d'assainissement des eaux usées (et de gestion des eaux pluviales urbaines) par la voie de la délégation aux communautés de communes qui deviennent compétentes à titre obligatoire au 1 er janvier 2026 (sauf délibération contraire de la communauté de communes).

Le sujet du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement est débattu au parlement. Les examens de loi en première et seconde lecture tendent à penser que l'obligation de transfert va être interrompue. Le 13 mars dernier, l'Assemblée nationale a adopté en séance la proposition de loi soutenue par le gouvernement donnant la possibilité aux communes qui le souhaitent de conserver leurs compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement. Le transfert des compétences de la commune en matière d'eau potable et d'assainissement qui devait donc s'achever au 1er janvier 2026 pourra être remis en cause si le projet de loi venait à être définitivement adopté. Les modalités d'opposition au transfert seront ainsi précisées.

Afin d'évaluer l'existant en matière d'assainissement et les conséquences d'un éventuel transfert, la communauté de communes a lancé une étude avec un bureau d'études, qui travaille de concert avec des ressources humaines internes, afin d'élaborer un diagnostic global de l'état des lieux de l'assainissement des communes membres et l'état des charges si la compétence venait à être transférée. Cette étude est toujours en cours et dépendra des éventuelles avancées législatives à venir.

Monsieur le maire rappelle qu'il a été identifié la réalisation des aménagements nécessaires aux habitants de Villefranche d'Albigeois.
Suite à la délibération 2022-43 relative à la demande de subvention pour le projet d'actualisation du schéma communal d'assainissement et la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et pluvial, l'étude avec le bureau d'études IRH se poursuit.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

Un premier rendu a été fourni sur les possibilités d'aménagement en matière d'assainissement du hameau de fabas pour les 13 habitations n'ayant aucun dispositif de traitement. Un collecteur est en place mais des aménagements sont nécessaires pour assurer la qualité du traitement des eaux.
Une décision doit être donnée quant au choix à suivre concernant les modalités de traitement, soit par la mise en place de réseaux d'assainissement individuels, soit par la création d'une station de traitement collectif qui peut prendre plusieurs aspects.

Des modifications ont dû être opérées en 2024 au niveau de la tarification assainissement dont la grille tarifaire globale va être revue en fonction de plusieurs critères, dont parmi eux la taille de la commune et son niveau de performance épuratoire, évalué selon la qualité de son réseau. L'agence de l'eau, impose aux communes une tarification de l'assainissement suffisante pour qu'elle puisse financer ses projets. Sans cette tarification minima, l'agence de l'eau ne viendra pas subventionner l'investissement comme elle l'a eu fait sur les projets précédents (acquisition de la STEP en 2013, réalisations d'études des réseaux en 2022).
Tenant compte de ces informations, le conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, afin de garantir une situation budgétaire propice aux investissements à venir, le 27 novembre 2024, lors de la délibération 2024-40, a décidé de modifier les tarifs de l'assainissement.
Ce tarif minimum imposé est fixé à 2.00 €/m3 variable + fixe compris (sur base 120m3).

Monsieur le maire précise avoir cherché une solution pénalisant le moins de monde possible et favorable aux consommateurs qui adoptent une gestion raisonnée de l'eau. Il explique qu'une personne consommant 28 m3 d'eau sur l'année verra le montant de sa facture réduit en 2025 par rapport à 2024.

En conséquence, le tarif de l'assainissement a augmenté de 1.25 €/m3 à 1.95 €/m3 et la part fixe a été en contrepartie réduite à 20.00 € au lieu de 40.00 €.

Cette modification devrait entrainer une hausse prévisionnelle de 15 000.00 € des ressources de fonctionnement du budget assainissement.

Dans l'attente d'une décision lors d'une délibération du conseil municipal, il est prévu 51 371.32 € de crédits budgétaires à l'opération 20 « restructuration des réseaux ».

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à la majorité :**
- **à 11 voix POUR**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **ADOPTE** le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2025 équilibré comme suit :
  - en dépenses et recettes d'exploitation à hauteur de : **129 451.92 €**
  - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **161 255.24 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire,
Bruno BOUSQUET

Le secrétaire de séance,
Arnaud SIRGUE-BEC

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	129 451,92	100 359,94
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 29 091,98
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	129 451,92	129 451,92

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	161 255,24	104 209,71
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 57 045,53
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	161 255,24	161 255,24

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	290 707,16	290 707,16

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	27 250,80	0,00	44 200,00	44 200,00	44 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**45 250,80**	**0,00**	**58 200,00**	**58 200,00**	**58 200,00**
66	Charges financières	8 804,00	0,00	7 995,92	7 995,92	7 995,92
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**55 054,80**	**0,00**	**67 195,92**	**67 195,92**	**67 195,92**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*47 967,62*		*47 256,00*	*47 256,00*	*47 256,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***47 967,62***		***62 256,00***	***62 256,00***	***62 256,00***
TOTAL		**103 022,42**	**0,00**	**129 451,92**	**129 451,92**	**129 451,92**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**129 451,92**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 000,00	0,00	85 201,94	85 201,94	85 201,94
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	425,98	0,00	380,00	380,00	380,00
Total des recettes de gestion des services		**76 425,98**	**0,00**	**85 581,94**	**85 581,94**	**85 581,94**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**76 425,98**	**0,00**	**85 581,94**	**85 581,94**	**85 581,94**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*14 230,34*		*14 778,00*	*14 778,00*	*14 778,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***14 230,34***		***14 778,00***	***14 778,00***	***14 778,00***
TOTAL		**90 656,32**	**0,00**	**100 359,94**	**100 359,94**	**100 359,94**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**29 091,98**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**129 451,92**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**47 478,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	121 815,32	0,00	75 050,51	75 050,51	75 050,51
	Total des dépenses d'équipement	**121 815,32**	**0,00**	**75 050,51**	**75 050,51**	**75 050,51**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 755,54	0,00	43 562,73	43 562,73	43 562,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**42 755,54**	**0,00**	**43 562,73**	**43 562,73**	**43 562,73**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**164 570,86**	**0,00**	**118 613,24**	**118 613,24**	**118 613,24**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*14 230,34*		*14 778,00*	*14 778,00*	*14 778,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*7 200,00*		*27 864,00*	*27 864,00*	*27 864,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***21 430,34***		***42 642,00***	***42 642,00***	***42 642,00***
	TOTAL	**186 001,20**	**0,00**	**161 255,24**	**161 255,24**	**161 255,24**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**161 255,24**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	40 022,70	0,00	40 772,70	40 772,70	40 772,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**40 022,70**	**0,00**	**40 772,70**	**40 772,70**	**40 772,70**
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 388,04	0,00	1 181,01	1 181,01	1 181,01
108	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**1 388,04**	**0,00**	**1 181,01**	**1 181,01**	**1 181,01**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		41 410,74	0,00	41 953,71	41 953,71	41 953,71
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
040	*Opéret° ordre transfert entre sections (4)*	*47 987,62*		*47 256,00*	*47 256,00*	*47 256,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*7 200,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		*55 167,62*		*62 256,00*	*62 256,00*	*62 256,00*
TOTAL		96 578,36	0,00	104 209,71	104 209,71	104 209,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 045,53

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	161 255,24

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	47 478,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	44 200,00		44 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 000,00		14 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	7 995,92	*0,00*	7 995,92
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	*0,00*	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*47 256,00*	47 256,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*15 000,00*	15 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**67 195,92**	***62 256,00***	**129 451,92**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**129 451,92**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*14 778,00*	14 778,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	43 562,73	*0,00*	43 562,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	75 050,51		75 050,51
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	27 864,00	27 864,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**118 613,24**	***42 642,00***	**161 255,24**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**161 255,24**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 201,94		85 201,94
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	380,00		380,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*14 778,00*	14 778,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**85 581,94**	***14 778,00***	**100 359,94**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**29 091,98**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**129 451,92**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 181,01	*0,00*	1 181,01
13	Subventions d'investissement reçues	40 772,70	*0,00*	40 772,70
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*47 256,00*	47 256,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*15 000,00*	15 000,00
	Recettes d'investissement – Total	**41 953,71**	***62 256,00***	**104 209,71**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**57 045,53**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**161 255,24**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**27 250,80**	**44 200,00**	**44 200,00**
604	Achats d'études, prestations de services	6 700,00	6 000,00	6 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
613	Locations, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 500,00	20 000,00	20 000,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 500,00	2 700,00	2 700,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	50,80	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**18 000,00**	**14 000,00**	**14 000,00**
6410	Rémunérations du personnel	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 000,00	2 000,00	2 000,00
647	Autres charges sociales	5 000,00	3 500,00	3 500,00
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		**45 250,80**	**58 200,00**	**58 200,00**
66	**Charges financières (b) (8)**	**8 804,00**	**7 995,92**	**7 995,92**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 804,00	7 995,92	7 995,92
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**1 000,00**	**1 000,00**	**1 000,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**55 054,80**	**67 195,92**	**67 195,92**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***15 000,00***	***15 000,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***47 967,62***	***47 256,00***	***47 256,00***
6811	*Dot. amort. immos incorp. et corporelles*	*47 967,62*	*47 256,00*	*47 256,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***47 967,62***	***62 256,00***	***62 256,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***47 967,62***	***62 256,00***	***62 256,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**103 022,42**	**129 451,92**	**129 451,92**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**129 451,92**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	76 000,00	85 201,94	85 201,94
70128	Autres taxes et redevances	6 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	70 000,00	85 201,94	85 201,94
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	425,98	380,00	380,00
7581	FCTVA	425,98	380,00	380,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	76 425,98	85 581,94	85 581,94
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	76 425,98	85 581,94	85 581,94
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)*	*14 230,34*	*14 778,00*	*14 778,00*
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*14 230,34*	*14 778,00*	*14 778,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*14 230,34*	*14 778,00*	*14 778,00*
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	90 656,32	100 359,94	100 359,94

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	29 091,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	129 451,92

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	60 444,00	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	51 371,32	65 050,51	65 050,51
	Total des dépenses d'équipement	121 815,32	75 050,51	75 050,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 755,54	43 562,73	43 562,73
1641	Emprunts en euros	42 755,54	43 562,73	43 562,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	42 755,54	43 562,73	43 562,73
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	164 570,86	118 613,24	118 613,24
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*14 230,34*	*14 778,00*	*14 778,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*14 230,34*	*14 778,00*	*14 778,00*
1391	*Subventions d'équipement*	*14 230,34*	*0,00*	*0,00*
13918	*des tiers*	*0,00*	*14 778,00*	*14 778,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*7 200,00*	*27 864,00*	*27 864,00*
2315	*Installat°, matériel et outillage techni*	*7 200,00*	*27 864,00*	*27 864,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*21 430,34*	*42 642,00*	*42 642,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	186 001,20	161 255,24	161 255,24

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	161 255,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	40 022,70	40 772,70	40 772,70
131	Subvention d'équipement reçues	40 022,70	0,00	0,00
1318	des tiers	0,00	40 772,70	40 772,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 022,70	40 772,70	40 772,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 388,04	1 181,01	1 181,01
10222	FCTVA	1 388,04	1 181,01	1 181,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 388,04	1 181,01	1 181,01
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	41 410,74	41 953,71	41 953,71
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*47 967,62*	*47 256,00*	*47 256,00*
2803	*Frais d'études, recherche et dévelop.*	*760,00*	*0,00*	*0,00*
2813	*Constructions*	*12 675,00*	*12 675,00*	*12 675,00*
28156	*Matériel spécifique d'exploitation*	*85,62*	*83,00*	*83,00*
28158	*Autres matériels, outillage technique*	*34 447,00*	*34 498,00*	*34 498,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		*47 967,62*	*62 256,00*	*62 256,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*7 200,00*	*0,00*	*0,00*
203	*Frais d'études, recherche, développement*	*7 200,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL RECETTES D'ORDRE		*55 167,62*	*62 256,00*	*62 256,00*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		96 578,36	104 209,71	104 209,71

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	57 045,53

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	161 255,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *R/ 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/ 041 = R/ 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Etude faisabilité nouvel assaint

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 924,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 924,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2031		11 924,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : matériel et réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	834 789,03	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	**Immobilisations incorporelles**	1 318,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2033		1 318,81	0,00	0,00	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	116 315,62	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
213	Constructions	115 054,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2158	Matériel spécifique d'exploitation	1 261,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	717 154,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	717 154,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	**Subventions d'investissement**	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement reçues	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	0,00	0,00
20	**Immobilisations incorporelles**	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-10 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Shéma assain communal + ét fabas

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	30 006,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	30 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 40 772,70
13	Subventions d'investissement	0,00	40 772,70
131	Subvention d'équipement reçues	0,00	0,00
1318	des tiers	0,00	40 772,70
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	40 772,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : Restructuration des réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		255 157,88	a 0,00	65 050,51	b 65 050,51	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	65 050,51	65 050,51	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	65 050,51	65 050,51	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	255 157,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	255 157,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 050,51

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					783 109,45									
1641 Emprunts en euros (total)					783 109,45									
0540923/001	LA BANQUE POSTALE	09/11/2021	10/11/2021	01/03/2022	260 000,00	F		0,860	0,860		T	P	O	A-1
MON506677EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	05/10/2015	28/10/2015	01/02/2016	196 024,66	F		2,270	2,270		T	P	O	A-1
MON506678EUR0	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	26/10/2015	26/10/2015	01/11/2016	327 084,79	F		2,300	2,300		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407O4-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**783 109,45**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407O704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**495 123,31**					**43 562,73**	**7 996,92**	**0,00**	**575,47**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		495 123,31					43 562,73	7 996,92	0,00	575,47
0540923/001		0,00	A-1	223 789,91	17,00	F		0,860	12 278,89	1 886,07	0,00	0,00
MON506677EUR		0,00	A-1	101 649,92	8,00	F		2,270	11 722,63	2 208,13	0,00	0,00
MON506678EUR0		0,00	A-1	169 683,48	8,00	F		2,300	19 561,21	3 902,72	0,00	575,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,0**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,0**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252240704-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**495 123,31**					**43 562,78**	**7 995,92**	**0,00**	**575,47**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zo
euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407O4-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	495 123,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	57 045,53	57 045,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	57 045,53	57 045,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	57 045,53	57 045,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	57 045,53	57 045,53

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	58 340,73	58 340,73
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	63 437,01	63 437,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 096,28	5 096,28

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**58 340,73**	**58 340,73**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**43 562,73**	**43 562,73**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 562,73	43 562,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1676	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**14 778,00**	**14 778,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*14 778,00*	*14 778,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

IV

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**63 437,01**	**III 63 437,01**
Ressources propres externes de l'année (a)		**1 181,01**	**1 181,01**
10222	FCTVA	1 181,01	1 181,01
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**62 256,00**	**62 256,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
2803	*Frais d'études, recherche et dévelop.*	*0,00*	*0,00*
2813	*Constructions*	*12 675,00*	*12 675,00*
28156	*Matériel spécifique d'exploitation*	*83,00*	*83,00*
28158	*Autres matériels, outillage technique*	*34 498,00*	*34 498,00*
29…	*Dépréciation des immobilisations*		
39…	*Déprécial° des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*15 000,00*	*15 000,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407O704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des artic 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252407 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025240704-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET,
A Villefranche d'Albigeois le 07/04/2025
(1) Le maire, Bruno BOUSQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET a donné procuration à B. Bousquet	
06 - Gisèle NICOULEAU a donné pouvoir à Vanessa RABAUD	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH a donné pouvoir à Arnaud SIRGUE-BEC	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Villefranche d'Albigeois le 08 avril 2025 A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS * 81430 (Tarn) *

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-25
Vote du budget primitif annexe de la régie des transports scolaires
Exercice 2025

Monsieur le maire présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe de la régie des transports scolaires.

L'achat du précédent minibus en octobre 2014 était prévu pour une durée d'utilisation de 7 ans. La convention de partenariat avec la FEDERTEEP s'est terminée en 2022, elle a désormais été renouvelée avec la région. La FEDERTEEP reste gestionnaire des transferts de fonds mais le contrat est régional.

Le renouvellement du minibus n'ayant pas encore eu lieu, le service administratif a procédé à une demande auprès de la FEDERTEEP qui a autorisé la prolongation de l'autorisation du minibus scolaire pour le transport des enfants en 2023. Une nouvelle demande a été faite en 2024, M Christophe Berthier, directeur administratif de la FEDERTEEP confirme qu'un avenant pourra être signé avec la région pour prolonger la durée de vie du minibus de transport scolaire. Par conversation téléphonique, une durée maximale de 15 ans d'utilisation et 250 000 km ont été évoqués.

Au 07 avril 2025, le minibus scolaire entame sa 11ème année et compte un kilométrage de 72 500. Il est régulièrement entretenu et en très bon état.

Au vu de ces éléments, il n'est pas prévu le renouvellement du minibus pour l'année 2025.

Le prévisionnel en section d'investissement permis par les amortissements du précédent minibus étant de 45 792.90 €, des crédits supplémentaires pourront être alloués grâce aux excédents de fonctionnement pour un remplacement ultérieur. Le coût de cette acquisition est estimé aux alentours de 60 000.00 €.

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions de l'article L 2311-1 et suivants, et de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** - **à 14 voix POUR**

- **ADOPTE** le budget annexe de la régie des transports scolaires pour l'exercice 2025 équilibré comme suit:
  - en dépenses et recettes d'exploitation à hauteur de : **47 463.93 €**
  - en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de : **45 792.90 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Le secrétaire de séance,
Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGOIS * 81430 (Tarn) *

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810317400056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ....., du .....).
(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	47 463,93	16 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 30 963,93
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	47 463,93	47 463,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 792,90	25 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 20 792,90
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	45 792,90	45 792,90

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	93 256,83	93 256,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES — A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 792,66	0,00	10 963,93	10 963,93	10 963,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	**14 292,66**	**0,00**	**19 963,93**	**19 963,93**	**19 963,93**
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**15 892,66**	**0,00**	**22 463,93**	**22 463,93**	**22 463,93**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*26 000,00*		*25 000,00*	*25 000,00*	*25 000,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***26 000,00***		***25 000,00***	***25 000,00***	***25 000,00***
	TOTAL	**41 892,66**	**0,00**	**47 463,93**	**47 463,93**	**47 463,93**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**47 463,93**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 375,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	**16 375,00**	**0,00**	**16 500,00**	**16 500,00**	**16 500,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	**16 375,00**	**0,00**	**16 500,00**	**16 500,00**	**16 500,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**16 375,00**	**0,00**	**16 500,00**	**16 500,00**	**16 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**30 963,93**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**47 463,93**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**25 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	46 792,90	0,00	46 792,90	45 792,90	45 792,90
	Total des dépenses d'équipement	**46 792,90**	**0,00**	**45 792,90**	**45 792,90**	**45 792,90**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**46 792,90**	**0,00**	**45 792,90**	**45 792,90**	**45 792,90**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**46 792,90**	**0,00**	**45 792,90**	**45 792,90**	**45 792,90**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**45 792,90**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*25 000,00*		*25 000,00*	*25 000,00*	*25 000,00*
040	*Opérat° ordre transferi entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***25 000,00***		***25 000,00***	***25 000,00***	***25 000,00***
TOTAL		**25 000,00**	**0,00**	**25 000,00**	**25 000,00**	**25 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**20 792,90**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**45 792,90**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**25 000,00**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 963,93		10 963,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 000,00		9 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 500,00	*0,00*	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	*0,00*	1 000,00
68	Dot. Amortist, déprécial°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*25 000,00*	25 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**22 463,93**	***25 000,00***	**47 463,93**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**47 463,93**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	45 792,90		45 792,90
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Déprécial° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**45 792,90**	***0,00***	**45 792,90**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**45 792,90**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 500,00		16 500,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., déprecial° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**16 500,00**	**0,00**	**16 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**30 963,93**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**47 463,93**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		0,00	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		0,00	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Déprécial° des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		0,00	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		25 000,00	25 000,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	**25 000,00**	**25 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**20 792,90**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**45 792,90**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**5 792,66**	**10 963,93**	**10 963,93**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	500,00	500,00	500,00
6068	Carburants	1 400,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	816,96	856,60	856,60
6137	Redevances, droits de passage, servitude	140,00	200,00	200,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	0,00	96,21	96,21
6168	Autres	781,46	811,12	811,12
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	200,00	200,00
6288	Autres	704,24	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**8 500,00**	**9 000,00**	**9 000,00**
6411	Salaires, appointements, commissions	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	**14 292,66**	**19 963,93**	**19 963,93**
66	**Charges financières (b) (8)**	**1 500,00**	**1 500,00**	**1 500,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**100,00**	**1 000,00**	**1 000,00**
672	Reverst excédent collectivité rattach	100,00	1 000,00	1 000,00
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	**15 892,66**	**22 463,93**	**22 463,93**
023	***Virement à la section d'investissement***	***26 000,00***	***25 000,00***	***25 000,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	***26 000,00***	***25 000,00***	***25 000,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***26 000,00***	***25 000,00***	***25 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**41 892,66**	**47 463,93**	**47 463,93**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**47 463,93**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 375,00	16 500,00	16 500,00
7061	Transport de voyageur	16 375,00	16 500,00	16 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	16 375,00	16 500,00	16 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	16 375,00	16 500,00	16 500,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	16 375,00	16 500,00	16 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 963,93

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 463,93

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2022	Opération d'équipement n° 2022 (5)	46 792,90	45 792,90	45 792,90
	Total des dépenses d'équipement	46 792,90	45 792,90	45 792,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	46 792,90	45 792,90	45 792,90
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	46 792,90	45 792,90	45 792,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 792,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Df 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Df 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*26 000,00*	*25 000,00*	*25 000,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*26 000,00*	*25 000,00*	*25 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*26 000,00*	*25 000,00*	*25 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	26 000,00	25 000,00	25 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	20 792,90

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 792,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022 (1)
LIBELLE : ACHAT MINI BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	45 792,90	b 45 792,90	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 792,90	45 792,90	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	45 792,90	45 792,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 792,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989,

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252507 04-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zo
euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	20 792,90	20 792,90
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 792,90	20 792,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 792,90	20 792,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	20 792,90	20 792,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	25 000,00	25 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	25 000,00	25 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	**0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférantes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**25 000,00**	**III 25 000,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**25 000,00**	**25 000,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
28...	*Amortissement des immobilisations*		
29...	*Dépréciation des immobilisations*		
39...	*Déprécial° des stocks et en-cours*		
481...	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*25 000,00*	*25 000,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252507 04-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252507 04-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique – CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent – peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articl 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-20252507 04-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025250704-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET,
A Villefranche d'Albigeois le 07/04/2025
(1) Le maire, Bruno BOUSQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Villefranche d'Albigeois, le 07/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Bruno BOUSQUET	
02 - Arnaud SIRGUE-BEC	
03 - Vanessa RABAUD	
04 - Olivier DELSUC	
05 - Marie-Line BRUNET a donné procuration à B. Bousquet	
06 - Gisèle NICOULEAU a donné pouvoir à Vanessa RABAUD	
07 - Philippe BAINS	
08 - Sylvie AVEROUX	
09 - Jordan RECOULES	
10 - Alain JOURDE	
11 - Valérie VITHE	
12 - Michel CARRIERE	
13 - Ghislain PORCHIS	
14 - Christel DONNENWIRTH a donné pouvoir à Arnaud SIRGUE-BEC	
15 - Joel MILHAU	

Certifié exécutoire par (1) Le maire, Bruno BOUSQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A ,le à villefranche d'Albigeois le 8 avril 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 81430 (Tarn)

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025260704COR-DE

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Date de la convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le sept du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil municipal de Villefranche d'Albigeois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUSQUET, maire.

Étaient présents : Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC, Vanessa RABAUD, Olivier DELSUC, Philippe BAINS, Sylvie AVEROUX, Alain JOURDE, Valérie VITHE, Michel CARRIERE, Ghislain PORCHIS, Joël MILHAU.

Absents ayant donné procuration : Marie-Line BRUNET a donné procuration à Bruno BOUSQUET, Gisèle NICOULEAU a donné procuration à Vanessa RABAUD, Christel DONNENWIRTH a donné procuration à Arnaud SIRGUE-BEC.
Absent excusé : Jordan RECOULES.

Arnaud SIRGUE-BEC a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Séance du 07 avril 2025 - Délibération N° 2025-26
Mise en place d'une étude préalable à la création d'un CIAS

Monsieur le maire évoque l'article L123-4-1 du code de l'action sociale et des familles : *« I.-Lorsqu'il est compétent en matière d'action sociale d'intérêt communautaire ou qu'il exerce une compétence en matière d'action sociale en application de l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales, un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut créer un centre intercommunal d'action sociale.*
II.-Lorsqu'un centre intercommunal d'action sociale a été créé, tout ou partie des compétences relevant de l'action sociale d'intérêt communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des centres communaux d'action sociale des communes membres lui sont transférées.

Tout ou partie des compétences des centres communaux d'action sociale des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre qui ne relèvent pas de l'action sociale d'intérêt communautaire peuvent être transférées au centre intercommunal d'action sociale. Ce transfert est décidé par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des conseils municipaux, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le transfert au centre intercommunal d'action sociale de l'ensemble des compétences exercées par un centre communal d'action sociale d'une commune membre de l'établissement public de coopération intercommunale entraîne la dissolution de plein droit du centre communal d'action sociale.

Le service ou la partie de service des centres communaux d'action sociale des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre chargé de la mise en œuvre des attributions d'action sociale d'intérêt communautaire en application des deux premiers alinéas du présent II sont transférés au centre intercommunal d'action sociale. Ce transfert s'effectue dans les conditions prévues au I de l'article L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales.

Il rappelle la délibération 2025-07 de la CCMAV adoptée le 20 février 2025 lors de laquelle membres du conseil communautaire de Villefranche d'Albigeois se sont abstenus: « *Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes a été désignée lauréate, en décembre 2023, de l'Appel à Manifestation d'Intérêt*

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 081-218103174-20250407-2025260704COR-DE

« Diagnostic des enjeux et programme d'actions de prévention et lutte contre la pauvreté dans les territoires ruraux marqués par la pauvreté » porté par le commissaire à la lutte contre la pauvreté d'Occitanie.

Le recrutement d'un travailleur social par le biais d'un dispositif VTA a d'ores et déjà permis d'engager un travail de coordination des acteurs territoriaux de l'action sociale, de mettre en place des outils partagés facilitant le parcours d'accompagnement des administrés du territoire et d'apporter un soutien technique à plusieurs acteurs et projets (règlement intérieur des CCAS, orientations des acteurs, etc.).

Afin de poursuivre le travail engagé au-delà de la durée de l'expérimentation, un travail d'étude autour de la mise en place d'un CIAS à l'échelle du territoire a aussi été engagé en partenariat avec les élus des Communes, le collège d'Alban et des habitants de chaque Commune. Les premières réunions de travail ont rassemblé les participants sur l'intérêt d'un équipement mutualisé en matière d'équité d'accès à l'accompagnement social sur notre territoire, d'accès à l'information en un/des lieux identifiés et de facilité et clarté de déploiement du « parcours usager ».

A l'issue de ces rencontres, il apparait que les participants souhaitent engager une étude précisant les conditions de mise en place sur le territoire en abordant notamment les conséquences en matière de moyens humains et financiers à la fois pour l'EPCI et les Communes, au regard des compétences qui pourraient être transférées.

Monsieur le Président propose d'acter un engagement de principe de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois à poursuivre l'étude et à s'inscrire, en lien étroit avec les Communes membres, positionnées favorablement, dans le projet de création d'un CIAS. »

Monsieur le maire explique que le CCAS communal a pour mission de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes vulnérables. Pour cela le CCAS peut être amené à fournir des aides sous forme de secours d'urgence, en nature, prêts sans intérêt ou bon alimentaire. Il rappelle que le CCAS de Villefranche d'Albigeois bénéficie d'un budget annuel d'a minima 10 000.00 € pour assurer ses missions.

Monsieur le maire rappelle également que sous l'impulsion de Madame Marie-Line BRUNET, vice-présidente, de nombreuses actions sont organisées chaque année par le CCAS (livraison de plateaux repas à domicile, ateliers pour personnes âgées, évènements octobre rose, téléthon, droits de l'enfant, colis de noël, repas de noël, visites pendant les épisodes caniculaires, aides financières ou en nature aux personnes en grande difficulté financière, aides pour l'abonnement téléassistance, mise à disposition de défibrillateurs, organisation de formations…)

Le conseil municipal,
VU la proposition d'étude de transfert du CCAS de Villefranche d'Albigeois auprès de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois,
CONSIDERANT, la satisfaction dont tirent les habitants bénéficiaires du fonctionnement du CCAS de Villefranche d'Albigeois, dans les domaines qu'il exerce.
ENTENDU le présent exposé,

Après en avoir délibéré, et **à la majorité :**
- **à 11 voix CONTRE**
- **et 03 ABSTENTIONS (A. JOURDE, V. VITHE et M. CARRIERE)**

- **NE SOUTIENT PAS** l'engagement d'un travail d'étude préalable à la création d'un CIAS,
- **NE S'ENGAGE PAS** à soutenir activement ce projet par la mise à disposition des moyens humains nécessaire à l'étude (contact avec les Communes et les partenaires de l'action sociale, évaluation administrative et financière liée aux éventuels transferts de compétences, projets éventuels de révision statutaire, chiffrage, etc.),
- **NE DONNE PAS MISSION** à monsieur le maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la poursuite des démarches relatives à la préparation et au déploiement de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire, Le secrétaire de séance,
Bruno BOUSQUET Arnaud SIRGUE-BEC

Il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr